



Comité international de recherches scientifiques sur les origines et la validité de *Pontificalis Romanus*
International Committee for Scientific Research about the Genesis and the Validity of *Pontificalis Romanus*
Internationales Komitee für wissenschaftliche Forschungen über die Ursprünge und Gültigkeit des *Pontificalis Romanus*
Международный Комитет за научные Исследования по поводу Происхождения и Действительности *Pontificalis Romanus*
Comitato internazionale di ricerche scientifiche sulle origini e la validità *Pontificalis Romanus*
Grupo internacional de investigaciones científicas sobre los orígenes y la validez del *Pontificalis Romanus*

Chronologie de la subversion liturgique à Rome – V1
Eléments de chronologie de la subversion romaine.
Deux siècles de complots, infiltrations et influences
contre le caractère SACRIFICIEL
du Sacerdoce et de la Messe Catholiques
(Version 1.0 – Fin au 8 juillet 2007, à compléter et prolonger)

En préambule à la parution du tome III de *Rore Sanctifica*, nous publions en l'état un très important travail de recherches et de recoupements encore en cours pour établir **la chronologie de la subversion de l'Église catholique par les milieux franc-maçons Rose+Croix, dirigés par les ennemis anglicano-britanniques de la Sainte Église.**

Nous parcourons ainsi deux siècles de complots, infiltrations et influences visant à détruire le caractère SACRIFICIEL du Sacerdoce et de la Messe Catholiques.

Cette version, intitulée V1.0, s'achève au 8 juillet 2007.

Elle n'inclut donc pas encore la chronologie de la subversion de la FSSPX depuis la publication du *Motu Proprio* (7 juillet 2007), acclamé par Mgr Bernard Fellay (!), qui vient couronner la subversion liturgique en déclarant que le faux rite de Montini-Paul VI forme, avec le rite ancien et authentique, les « *deux formes d'un même rite* » (sic).

La chronologie de la subversion finale de la FSSPX, en marche vers son ralliement à la Révolution conciliaire, sous la conduite dissimulée du britannique ex(?) Anglican, Mgr Richard Williamson, l'« *évêque à la Rose de la FSSPX* », et de l'abbé Schmidberger, son second, Mgr Fellay ayant progressivement embrassé cet objectif maçonnique (*Grande * Loge * de France **) d'adhésion au modernisme subtil de l'abbé Ratzinger-Benoît XVI, sera traitée dans une deuxième version de la chronologie.

La destruction de la FSSPX, par son ralliement à l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI, constitue, pour les mêmes loges britanniques anglicano-Rose+Croix, le couronnement ultime de leur victoire apparente sur l'Église catholique et sur le ***Sacerdoce sacrificiel de Melchisedech, Sacerdoce de la Nouvelle et Éternelle Alliance, du Sacrifice des Saintes Espèces consacrées du Pain et du Vin, transsubstantiées en Son corps et en Son sang,*** qui a, par l'Incarnation et l'Union hypostatique de Notre Seigneur Jésus Christ, supplanté le ***Sacerdoce sacrificiel d'Aaron des sacrifices d'animaux au Temple de Jérusalem de l'Ancienne Alliance de la Promesse de Dieu faite à Abraham, devenu caduque, car accomplie par l'Incarnation et le venue du Messie.*** (**lire à ce sujet l'Épître aux Hébreux de Saint Paul** qui fait partie des Saintes Écritures et du dépôt de la Révélation, et doit être considérée comme telle par tout catholique)

Ce plan de destruction programmée du Sacerdoce SACRIFICIEL catholique, induit en toute logique **la subversion et la destruction de la validité sacramentelle des lignées épiscopales orthodoxes (schismatiques).**

Il s'agit là du projet de la *Corporate reunion* conduit par Oxford et Cambridge, dans le cadre de leur « *théorie des trois branches* » de la Chrétienté, sévèrement condamnée infailliblement à plusieurs reprises par les Papes catholiques pré-conciliaires.

Cette chronologie a pour fonction de devenir un outil de travail pour décrypter l'action de **la subversion cléricale d'origine anglicano-R+C britannique depuis deux cents ans**, par rapport au crime principal qui porte sur **la mise à mort de la transmission sacramentelle ontologique du Sacerdoce SACRIFICIEL de Melchisedech et la coupure définitive des canaux ordinaires de la grâce et du Salut.**

Comité international *Rore Sanctifica*

La Révolution Liturgique à Rome

Éléments de chronologie de la subversion romaine

Deux siècles de complots, infiltrations et influences contre le caractère SACRIFICIEL du Sacerdoce et de la Messe Catholiques

(Version 1.0 – Fin au 8 juillet 2007, à compléter et prolonger)

Pour faciliter la lecture, nous avons écrit en rouge, et en décalé d'une seule tabulation vers la droite, les faits recensant l'action des ennemis de l'Église.

Nous avons écrit en bleu, et décalé de deux tabulations vers la droite, les faits illustrant les interventions de la divine Providence.

Table des matières

Début de la subversion britannique anglicano-R+C et des apparitions mariales.....	3
Dernier rempart contre la Révolution (Saint Pie X)	11
Les prémices de la Révolution Liturgique	13
La Révolution liturgique à Rome : la phase du <i>Solve</i> (1958 – 2005).....	19
La Révolution liturgique à Rome : la phase du <i>Coagula</i> , La « Réforme de la réforme » (2005-...)	33
.....	33

Début de la subversion britannique anglicano-R+C et des apparitions mariales

1829, le 31 mars, **Mgr. Francesco Castiglioni** (20 novembre 1761-30 novembre 1830) est élu Pape sous le nom de Pie VIII.

Pie VIII succède à **Mgr. Annibale Sermattei della Genga**, Pape sous le nom de **Léon XII du 28 septembre 1823 au 20 février 1829**, particulièrement hostile au libéralisme et considéré comme « *le Pape de la Sainte Alliance* ».

Léon XII avait consacré son bref pontificat de cinq ans et demi à lutter contre la société secrète des carbonari et à réprimer par sa police les assassinats et attentats incessants commis par ces derniers dans les états pontificaux.

À cet effet il aura publié en 1826 son importante encyclique *Quo Graviora* par laquelle il renouvelle à son tour infailliblement les excommunications portées contre tous les membres des sociétés secrètes et de la Franc-Maçonnerie, suivie le 26 juin 1827 de sa lettre apostolique *Dirae Librorum*, condamnant leurs écrits.

Les célèbres et capitales « *Lettres de la Alta Vendita des Carbonari* » saisies plus tard par la police pontificale de Grégoire XVI, et qui seront publiées par Créteineau-Joly tardivement en 1859 sous le règne de Pie IX dans les deux tomes de son ouvrage *l'Église romaine et la révolution*, commencent sous son règne et embrassent la période 1820-1846. Cet ouvrage sera réédité en 1976 par Mgr. Marcel Lefebvre.

C'est à la fin du règne de Léon XII qu'un jeune prêtre d'origine vénitienne **Antonio Rosmini-Serbati**, né le 25 mars 1797 à Rovereto, ordonné prêtre catholique sous le règne de Pie VII à 24 ans le 21 avril 1821 à Chioggia après avoir terminé ses études à Pavie et Padoue, fait à 30 ans la connaissance au mois de **juin 1827, à Milan dans la demeure de son grand ami le riche et puissant Comte Giacomo Mellerio** (de la célèbre famille des orfèvres-bijoutiers Mellerio (ou Meller) protégée de Marie de Medicis — dont la maison fut fondée plus tard à Paris en 1613 — originaires de Craveggia dans le Val Vigizzo à côté de Domodossola) **qu'il connaissait depuis son arrivée en février 1826 à Milan, d'un jeune prêtre du même âge, Giovanni**

Lowenbruck venu de Lorraine qui lui demande avec insistance de l'aider à fonder une société religieuse, ce qu'il firent le carême suivant en février 1828, au Sacro Monte Calvario tout proche de Domodossola, Rosmini y rédigeant les constitutions de leur nouvelle société religieuse : l'Institut de Charité, ouvert initialement aux clercs et aux laïcs.

Les fondateurs de cet institut (Lowenbruck, Rosmini, Gentili, Molinari) lui assignent pour emblème un pélican se déchirant les entrailles pour nourrir ses oisillons (en référence à l'hymne catholique du *Pieux Pélican*), mais **emblème qui est également celui de l'initiation du 18^{ème} degré maçonnique du Rite Écossais Ancien et Accepté, degré du Chevalier illuminé de la Rose+Croix.**

1830, apparition de Très Sainte Vierge Marie à la Sœur Lazariste Catherine Labouré à la chapelle de la Congrégation, rue du Bac à Paris, lui demandant de répandre la « médaille miraculeuse », sous l'invocation « Ô Marie conçue sans péché ». La Très Sainte Vierge déclare à cette occasion : « Les temps sont très mauvais ! »

1830, lancement du mouvement britannique des « tractariens » à partir de professeurs et étudiants anglicans de l'Université d'Oxford réunis autour de la personne du Pasteur Anglican Pusey, Professeur d'Hébreux à cette même université d'Oxford. Ce mouvement animé par ce dernier prétendait réformer l'église Anglicane britannique tombée dans une profonde décadence en rapprochant ses principes et ses formes liturgiques de ceux et celles de l'Église catholique : ce mouvement portera quarante ans plus tard en 1870 le nom de « mouvement d'Oxford », et, devenu — à la suite de quelques « conversions » individuelles spectaculaires, — très populaire parmi les catholiques, il se situera à l'origine des conceptions « œcuméniques », du « mouvement œcuménique » et du « mouvement liturgique » qui seront promus au XX^{ème} siècle dans l'Église catholique, puis institutionnalisés en son sein par la « doctrine » de l'« œcuménisme » et « la réforme liturgique » du Concile Vatican II, imposés l'un et l'autre à sa suite à toute l'Église catholique par l'évêque apostat Montini-Paul VI en 1965 et 1968.

1830, le prêtre Félicité de Lamennais fonde le journal l'*Avenir* avec le Dominicain Henri de Lacordaire et Charles de Montalembert, dans lequel il réclamait la liberté de conscience, de la presse et la liberté religieuse, et dans lequel les chrétiens libéraux pouvaient développer leurs idées de séparation de l'Église et de l'État.

1830, le 30 novembre, mort du Pape Pie VIII.

1831, le 02 février, Bartolomeo Capellari (8 septembre 1765-1^{er} juin 1846), Père abbé de l'ordre des Camaldules est élu Pape sous le nom de Grégoire XVI.

1831, le 06 février, l'abbé élu Pape Bartolomeo Capellari, après avoir reçu ce même jour la plénitude du Sacerdoce par sa consécration épiscopale, est solennellement couronné par la tiare pontificale dans la Basilique Saint Pierre de Rome sous le nom de Grégoire XVI.

1831, Grégoire XVI reçoit à Rome les « *pèlerins de la Liberté* », rédacteurs du quotidien français l'*Avenir*, le prêtre Félicité Lamennais, le Père Dominicain Henri Lacordaire et Charles de Montalembert.

1832, le 15 août, Grégoire XVI publie son Encyclique *Mirari Vos* condamnant le Libéralisme philosophique, le Catholicisme Libéral, et la Liberté Religieuse.

1832, l'abbé Antonio Rosmini-Serbati achève à 35 ans au Sacro Monte Calvario (Domodossola) la rédaction de son ouvrage « **Des cinq plaies de l'Église** » qu'il ne publie pas, mais dont il fait lire le manuscrit à un cercle très restreint d'« amis sûrs », ouvrage qui dresse le **programme d'une « réforme » fondamentale de la Sainte Église et de la Sainte liturgie sur les principes libéraux et « démocratiques », dont le programme sera réalisé points par points 130 ans plus tard** par les Décrets et Constitutions du « Concile » Vatican II (du jeudi 11 octobre 1962 au mercredi 08 décembre 1965).

1834, Félicité de Lamennais persiste en publiant ses *Paroles d'un croyant*.

1834, par le Bref pontifical *Singulari nos*, condamne à nouveau personnellement l'abbé Félicité de Lamennais.

1834, décembre, par un Bref, le Pape Grégoire XVI **que l'abbé Antonio Rosmini avait connu dès 1823**, avant son élection pontificale alors que celui-ci n'était encore que Père abbé Camaldule, répond à l'abbé Rosmini qui l'avait interrogé sur l'envoi de trois compagnons en mission en Angleterre, en lui indiquant qu'il laisse "à sa prudence d'accepter ou non la mission proposée par Mgr. Baines"

1835, départ en Angleterre pour la conversion des Anglicans de trois compagnons de l'*Institut de Charité*, un italien **Luigi Gentili** (membre fondateur) et deux français **Emile Belisy** et **Antoine Rey**, appelés par l'évêque **Bénédictin catholique Mgr. Augustine Baines**, de Bath à Prior Park, et par **Ambrose Lisle March Phillipps De Lisle**, un ancien Anglican converti Catholique, ami du pasteur anglican Georges Spencer proche de la famille royale, bientôt à son tour converti catholique.

1838, le 20 décembre, le Pape Grégoire XVI approuve les Constitutions de l'*Institut de Charité*, revues par l'abbé Antonio Rosmini.

1839, le 25 mars, 20 Rosminiens prononcent leurs vœux en Italie et 6 en Angleterre (à Spetisbury and Prior Park)

1839, le 20 Septembre, la lettre apostolique *In sublimi* de Grégoire XVI récapitule les autorisations pontificales données à l'Ordre, et nomme à vie l'abbé Antonio Rosmini-Serbati, Préfet général de l'Ordre.

1840, Dom Guéranger, Père Abbé de l'Abbaye bénédictine de Solesmes, publie son œuvre monumentale *Les Institutions Liturgiques*, dans laquelle il définit l'hérésie anti-liturgique.

1843, le 17 août, naissance de Mariano Rampolla del Tindaro à Polizzi Generosa en Sicile.

1846, le 1^{er} juin, mort du Pape Grégoire XVI d'une crise d'érysipèle.

1846, le 16 juin, élection de **Mgr. Giovanni Maria Mastai Ferreti** (13 mai 1792-7 février 1878) à la Papauté sous le nom de Pie IX.

1846, le samedi 19 septembre, la Très Sainte Vierge apparaît à deux petits pasteurs sur la montagne de La Salette près de Grenoble, Maximin Giraud et Mélanie Calvat. Elle leur confie à chacun un *Secret*, demandant à Mélanie de « faire passer à tout son peuple » le sien qui annonce que « Rome perdra la Foi et deviendra le siège de l'Antéchrist ».

1848, 16 années après avoir fini la rédaction de son manuscrit et l'avoir conservé « *confidentiel* » depuis 1832, « **Des cinq plaies de l'Église** » qui dresse le **programme d'une « réforme » fondamentale de la Sainte Église et de la Sainte liturgie sur les principes libéraux**

et « démocratiques », dont le programme sera réalisé points par points 130 ans plus tard par les Décrets et Constitutions du « Concile » Vatican II (du jeudi 11 octobre 1962 au mercredi 08 décembre 1965), Antonio Rosmini se décide à le publier en tirage limité pour un cercle d'amis "qui – écrit-il – avaient partagé mes peines, et qui aujourd'hui, comme moi, espèrent en l'avenir".

1848, le 15 août, Antonio Rosmini-Serbati arrive à Rome, en Ambassadeur envoyé sur le conseil de **Vincenzo Gioberti** par le Roi Carlo Alberto de Savoie-Piémont, pour négocier avec le pape Pie IX un Concordat entre les États Pontificaux et le Royaume de Sardaigne-Piémont de la Maison de Savoie, et former entre les deux États une alliance contre l'Autriche (ex-Empire Romain Germanique), alors en guerre contre ce Royaume, **ainsi que le modèle d'une future Fédération qui unifie les états italiens « sous l'autorité spirituelle du Pape ».**

1848, le 15 novembre, le nouveau Premier Ministre des États pontificaux, nommé par Pie IX, **Pellegrino Rossi, est assassiné d'un coup de poignard** dans la Chancellerie et des émeutes éclatent simultanément dans Rome. Des prêtres et quelques Cardinaux sont tués.

1848, le 16 novembre, un nouveau gouvernement dirigé par Antonio Rosmini qui prendrait aussi le portefeuille de l'Éducation, est brièvement proposé sous l'autorité de Pie IX pour calmer les esprits. Rosmini aurait refusé la fonction.

1848, le 24 novembre, le pape Pie IX quitte Rome incognito pour Gaëte et la République est proclamée. Le lendemain Antonio Rosmini quitte Rome à son tour pour le rejoindre le 26 novembre.

1849, le 19 mars, le Père Oratorien Theiner publie, sous le titre « *Lettres historico-critiques au sujet du livre des Cinq plaies de l'Église du P. Antonio Rosmini-Serbati* », une critique acerbe et détaillée de l'ouvrage de l'abbé Antonio Rosmini-Serbati qui venait d'être publié.

1849, à Gaëte, le Pape demande, à l'abbé Antonio Rosmini, à propos de son ouvrage récemment paru « **Des cinq plaies de la Sainte Église** », de s'expliquer sur sa position au sujet des quatre points suivants exprimés dans son ouvrage :

1. **Le « droit divin » du clergé et du peuple à l'élection des Évêques,**
2. **L'usage du vernaculaire dans la Liturgie,**
3. **Sa critique de l'École Scholastique,**
4. **La séparation de l'Église et de l'État.**

1849, le 30 mai, par décret la Sacrée Congrégation de l'Index condamne l'ouvrage d'Antonio Rosmini-Serbati « Des cinq plaies de la Sainte Église », ainsi que ses deux lettres en annexe sur l'élection des évêques catholiques par le clergé et les fidèles, en même temps que son ouvrage « La Constitution selon la justice sociale », condamnation ratifiée de Gaëte le 6 juin 1849 par le Pape Pie IX.

1849, le 19 juin, Antonio Rosmini doit quitter Gaëte sous la pression du Cardinal Giacomo Antonelli, Secrétaire d'État de Pie IX.

1849, le 03 juillet, les troupes françaises entrent dans Rome défendue par le carbonaro Guiseppe Garibaldi, et y rétablissent le pouvoir temporel du Saint Siècle.

1851, le samedi 21 novembre, naissance de Désiré Mercier, futur Cardinal, à Braine en Belgique.

1854, le 8 décembre, Pie IX proclame le dogme de l'Immaculée Conception par sa Bulle *Ineffabilis Deus*.

1855, le 01 juillet, l'abbé Antonio Rosmini-Serbati, venant juste de revenir malade d'un court séjour à Rovereto, son lieu de naissance et son ancienne paroisse, meurt à Stresa devenu le siège de l'Ordre à l'âge de 58 ans d'une cause indéterminée, **après avoir écrit que l'on avait cherché une première fois à l'assassiner et qu'à présent on l'avait empoisonné.**

1858, le 25 mars en la fête de l'Annonciation, apparition à Lourdes à Bernadette Soubirous de la Très Sainte Vierge qui se nommera Elle-même en patois local « Que soy era immaculada concepciou ».

1859, le Pape Pie IX autorise par un bref pontifical Crétineau-Joly à publier les célèbres et capitales « **Lettres de la Alta Vendita des Carbonari** », embrassant la période 1820-1846, saisies par la police pontificale de son prédécesseur Grégoire XVI, dans les deux tomes de son ouvrage *l'Église romaine et la révolution*. Cet ouvrage sera réédité en 1976 par Mgr. Marcel Lefebvre.

1864, le 8 décembre, Pie IX publie, revêtus des quatre marques de l'infaillibilité pontificale, son Encyclique *Quanta Cura* et son *Syllabus*, catalogue des hérésies contemporaines sur lesquelles, après les avoir définies, il jette l'anathème en vertu de son Pouvoir apostolique suprême.

1867, À l'abbaye bénédictine anglicane de Lambeth : La première Assemblée des évêques anglicans à Lambeth insiste sur la prière pour l'unité des « trois vignes » du Seigneur, les « branches » Anglicane, Catholique Romaine et Orthodoxe de l'unique « Église du Christ » dans l'introduction à ses résolutions.

1867, publication à Londres aux éditions JT Hayes, par le Pasteur anglican Frederick George Lee, des Essais sur la Ré-union de la Chétienté (Essays on the Re-Union of the Christendom) par des membres de l'Église Catholique Romaine, des Églises Orientales et de la Communion Anglicane, avec une préface du Pasteur anglican E.B. Pusey, Professeur d'Hébreux à l'Université d'Oxford.

1868, le 29 juin, Pie IX publie sa Bulle *Æterni Patris*, convoquant le Concile du Vatican pour la défense de la Foi contre les erreurs du temps, en particulier le modernisme et les erreurs identifiées par le *Syllabus*.

1869, le 08 décembre, ouverture à Rome du Concile du Vatican, sous la présidence du Pape Pie IX.

1870, le 20 avril, promulgation par Pie IX de la Constitution dogmatique du Concile *Dei Filius*, rédigée par le Père Jésuite Cardinal Jean-Baptiste Franzelin, condamnant solennellement les attaques modernes contre la Foi et la Doctrine catholique.

1870, le 13 juillet, promulgation par Pie IX de la Constitution dogmatique du Concile **Pastor Æternus, définissant le dogme de l'infaillibilité du Magistère pontifical**, constitution qui avait été adoptée par les Pères conciliaires par 533 voix contre 2. Cette constitution entraîna le schisme de Döllinger et la création de l'Église des *vieux catholiques*.

1870, le 20 octobre, Pie IX se voit contraint de suspendre les travaux du concile, celui-ci étant matériellement interrompu par l'entrée des troupes à Rome, et les États pontificaux étant annexés par l'Italie par plébiscite, avant que ne soient discutés et votés les autres schémas préparés, en particulier celui sur le Magistère pontifical ordinaire. **Ce concile du Vatican n'a jamais été formellement clos.**

1873, le 4 août, naissance d'Octave Beauduin, le futur Bénédictin Dom Lambert Beauduin, à Rosoux près de Liège en Belgique.

1875, mars, le Père Jésuite Cardinal Jean-Baptiste Franzelin, remet au Saint Office son Votum sur le décret de la Sacrée Congrégation touchant à la forme de l'Ordination sacrée dans le rite Copte, et sur le rapport de ce même décret avec les prétendus Ordres dans la secte Anglicane, document dans lequel il présente les principes de mise en lumière de l'intention anticatholique des créateurs des nouveaux rites et d'analyse de ces nouveaux rites, principes qui seront repris en 1896 par Léon XIII dans sa Bulle *Apostolicæ Curæ* qui va déclarer infailliblement et définitivement en 1896 les « ordres » anglicans « entièrement nuls et absolument vains ».

1878, le 7 février, mort du Pape Pie IX.

1878, le 20 février, Mgr. Vincenzo Pecci (2 mars 1810-20 juillet 1903) est élu Pape sous le nom de **Léon XIII**.

1878, le 28 décembre, Léon XIII publie sa lettre encyclique *Quod apostolici* condamnant les erreurs du socialisme et du communisme.

1879, le 04 août, Léon XIII publie sa lettre encyclique *Æterni Patris* sur l'importance du thomisme pour les études religieuses.

1879, publication intégrale du *Secret de La Salette* confié par la Très Sainte Vierge Marie à Mélanie Calvat, sous imprimatur de Mgr Zola, évêque de Lecce, secret qui annonce que « Rome perdra la Foi et deviendra le siège de l'Antéchrist », ce qui ne pouvait qu'être proprement inconcevable pour les lecteurs de cette époque.

1880, le 10 février, Léon XIII publie sa lettre encyclique *Arcanum Divinæ* sur le mariage chrétien et ses fins.

1881, le 29 juin, Léon XIII publie sa lettre encyclique *Diuturnum illud* sur l'origine du pouvoir civil.

1883, le 1^{er} septembre, Léon XIII publie sa lettre encyclique *Supremi apostolatus* sur les pouvoirs du Souverain Pontife et le primat de Pierre.

1884, le 4 janvier, Béatrice et Sydney Webb fondent à Londres la *Fabian Society*, société secrète, émanée d'autres sociétés britanniques secrètes anti-chrétiennes et même occultistes illuminées à partir des élites, celles de la High Churh anglicane en particulier. Très étroitement liée à la Franc-maçonnerie britannique, et se référant au Consul Romain, qui vainquit Hannibal *Fabius Cunctator* (le temporisateur) en se refusant à tout affrontement ouvert et public contre lui, tout en l'épuisant par une guerre de guérilla périphérique et en l'endormant dans le sentiment d'une fausse sécurité, cette société qui pratique l'entrisme systématique et patient chez les cadres et élites des groupes qu'elle entend soumettre, se donne pour but de déchristianiser patiemment et radicalement les sociétés chrétiennes de l'intérieur en sauvant leurs formes externes, y compris religieuses, pour progressivement les amener socialement et politiquement aux communisme et socialisme pratiques de masse. Elle fondera dans ce but la célèbre *London School of Economics* et acquit ainsi rapidement une influence considérable dans les affaires mondiales. Les principes de la mise en place de l'*Union Européenne* actuelle en émanent essentiellement.

1884, le 20 avril, Léon XIII publie sa lettre encyclique *Humanum genus* condamnant les sectes initiatiques et la Franc-maçonnerie.

1884, le 13 octobre, 33 ans avant le « miracle du soleil » de Fatima, à la suite d'une monition privée à la fin de sa messe du matin, qu'il a lui-même rapportée, Léon XIII rédige un exorcisme solennel prophétique, « ...L'Église, épouse de l'Agneau immaculé, la voici saturée d'amertumes et abreuvée de poison par des ennemis très rusés. Là où fut institué le siège du Bienheureux Pierre et la Chaire de Vérité, là ils ont posé le trône de leur abomination dans l'impiété ; en sorte que le pasteur étant frappé, le troupeau puisse être dispersé... », en appelant à Saint Michel Archange, exorcisme dont il exige des prêtres la lecture à la fin de toutes les messes.

1885, le 1^{er} novembre, Léon XIII publie sa lettre encyclique *Immortale Dei* condamnant le rationalisme individuel et l'indifférentisme en matière de religion.

1887, le 14 mars, Mariano Rampolla del Tindaro est créé Cardinal par Léon XIII, comme Cardinal-prêtre de Sainte Cécile.

1887, le 02 juin, Mariano Cardinal Rampolla del Tindaro devient le Secrétaire d'État de Léon XIII.

1887, le 14 décembre, par le décret *Post Obitum*, Léon XIII fait condamner par le Saint Office 40 propositions extraites des œuvres de l'abbé Rosmini.

1888, le 20 juin, Léon XIII publie sa lettre encyclique *Libertas praestantissimum* sur la liberté humaine.

1889, en juillet, l'ex-Chanoine Roca, luciférien ancien secrétaire de Stanislas de Gaïta, publiait *Glorieux centenaire*, livre où il annonce très explicitement le futur concile Vatican II et la révolution liturgique qui devait transformer l'Église Catholique en église Gnostique universelle englobant toutes les religions.

1890, le 10 janvier, Léon XIII publie sa lettre encyclique *Sapientæ Christianæ* sur les devoirs des chrétiens.

1890, le Père lazariste Fernand Portal organise avec l'anglican Lord Halifax, sous la protection du Secrétaire d'État le Cardinal Mariano Rampolla del Tindaro, un dialogue de haut niveau avec Rome pour la réunion de l'église Anglicane à l'Église Catholique, et la création d'un Patriarcat Anglican analogue aux Patriarcats orientaux reconnus par l'Église catholique.

1891, le 15 mai, Léon XIII publie sa lettre encyclique *Rerum novarum* condamnant l'« usure vorace » et jetant les bases de la doctrine sociale de l'Église.

1892, le 16 février, Léon XIII publie sa lettre au clergé français *Au milieu des sollicitudes* par laquelle il ratifie la politique de ralliement des catholiques français aux autorités et institutions républicaines engagée par son Secrétaire d'État le Cardinal Mariano Rampolla del Tindaro.

1892, le 8 décembre, Léon XIII publie sa lettre au Peuple italien pour dénoncer l'action de la Franc-maçonnerie "Montrons, par conséquent, que la Franc-maçonnerie est l'ennemie de Dieu, de l'Église et de notre Patrie".

1893, le 18 novembre, Léon XIII publie sa lettre encyclique *Providentissimus Deus* sur l'étude des Saintes Écritures et l'exégèse biblique.

1896, le 29 juin, Léon XIII publie sa lettre Encyclique *Satis Cognitum* pour déclarer l'absolue unité de l'Église, réproquant ainsi à l'avance les conceptions développées par le Bénédictin Dom Lambert Beauduin dans son rapport de 1925, L'Église Anglicane unie et non absorbée, lu par le Cardinal Mercier lors de la quatrième *Conversation de Malines*, présentant le plan de la réforme de l'Église catholique en multiples Patriarcats décentralisés.

LE PLAN D'INFILTRATION DU FAUX CLERGÉ ANGLICAN AU SEIN DE L'ÉGLISE
ÉCHOUE PAR LA BULLE INFALLIBLE *APOSTOLICÆ CURÆ* DE LÉON XIII
DÉCLARANT TOTALEMENT INVALIDES LES ORDRES ANGLICANS.
C'EST LA VICTOIRE DE LÉPANTE DU SACERDOCE SACRIFICIEL CATHOLIQUE
QUI LE PRÉSERVE DE SA DESTRUCTION AINSI PLANIFIÉE

1896, le 18 septembre, Léon XIII publie sa Bulle *Apostolicæ Curæ*, revêtue des marques de l'infailibilité du Magistère Pontifical, reprenant à son compte la méthode d'analyse, et de démonstration de l'invalidité sacramentelle des nouveaux rites, du *Votum* de mars 1875 du Cardinal Jésuite Jean-

Baptiste Franzelin, pour déclarer solennellement et définitivement « **Entièrement nuls et absolument vains** » les ordres de la secte Anglicane. Cette Bulle peut être considérée comme la « **victoire de Lépante** » de la préservation du Sacerdoce sacrificiel catholique sacramentellement valide.

1897, le 9 mai, Léon XIII publie sa lettre Encyclique *Divinum illud munus* rappelant l'enseignement de la théologie catholique sur le Mystère de la Très Sainte Trinité et sur le rôle et la mission du Saint Esprit en particulier. **Ce texte condamne explicitement à l'avance l'interprétation onctionniste du Père Lécuyer du Baptême de notre-Seigneur au Jourdain qui sera celle exprimée par la nouvelle forme sacramentelle essentielle de la consécration des évêques catholiques de rite latin qui sera promulguée par le « Pape » Montini-Paul VI le 18 juin 1968.**

1897, le 26 septembre, naissance de **Giovani-Battista Montini à Concesio près de Brescia**. La famille de sa mère **Alghiesi est une très ancienne famille romaine de confession juive d'origine, convertie au catholicisme, un certain nombre de ses membres ayant appartenu à la franc-maçonnerie, et en ayant été dignitaires.**

1898, les évêques catholiques anglais publient une *Vindication* (Défense) en réponse au texte « *Sæpius Officio* » (ou *Responsio*) de 1897 des théologiens Anglicans qui contestaient la bulle *Apostolicæ Curæ*, bulle par laquelle, en 1896, le Pape Léon XIII condamnait infailliblement les Ordres Anglicans, en les déclarant « **absolument vains et entièrement nuls** ». **Dans ce document, les évêques catholiques anglais explicitent la logique rigoureuse de la Bulle papale pour prononcer infailliblement la nullité absolue des nouveaux rites, et démystifient les arguties et sophismes subtils des contradicteurs anglicans.**

1899, le 22 janvier, Léon XIII publie sa lettre Apostolique *Testem Benevolentiæ* au Cardinal Gibbons condamnant l'**Américanisme** et le Congrès des religions ouvert à Chicago.

1899, le 29 septembre, édition aux Éditions Kirchheim de Mayence, avec imprimatur, de la traduction latine du *Testamentum Domini*, **texte apocryphe syriaque ancien de nature liturgique publié par Mgr Ignace Ephrem Rahmani, patriarche Syriaque d'Antioche**. En 1967, **ce texte apocryphe sera habilement transformé sur des points essentiels et utilisé par DomBotte-Lécuyer-Bugnini ✠ pour leurrer leurs collègues du Groupe XX du Consilium liturgique conciliaire pour leur faire adopter la nouvelle forme essentielle sacramentellement invalide de la consécration épiscopale qui sera promulguée par Montini-Paul VI dans « Constitution apostolique » mensongère *Pontificalis Romani* du 18 juin 1968 (cf. infra et cf. les travaux du CIRS sur www.rore-sanctifica.org).**

1902, Mariano Cardinal Rampolla del Tindaro est nommé Secrétaire de la Commission Pontificale Biblique

1903, l'exorcisme de Léon XIII est mutilé de sa partie prophétique.

1903, le lundi 20 juillet mort du Pape Léon XIII.

Dernier rempart contre la Révolution (Saint Pie X)

1903, le dimanche 02 août, le lendemain de l'ouverture du conclave ouvert à la mort de Léon XIII, le Cardinal Puzyna, Archevêque de Cracovie, au nom de l'Empereur d'Autriche François-Joseph, jette l'exclusive contre **Mariano Cardinal Rampolla del Tindaro, Secrétaire d'État du Pape défunt, haut dignitaire initié de la loge de l'Ordo Templi Orientis** de Zürich-Einsiedeln, qui était en passe d'être élu à la Papauté.

1903, le mardi 04 août, **Mgr. Guiseppe Sarto** (02 juin 1835 - 20 août 1914) est élu pape sous le nom de **Pie X**, en souvenir des papes du XIXe siècle qui « [avaient] courageusement lutté contre les sectes et les erreurs pullulantes ».

1903, le dimanche 04 octobre, le Pape Saint Pie X publie son Encyclique inaugurale *E supremi apostolatus* dans laquelle il exprime son angoisse « que le temps d'apostasie où l'Église entrerait ne fût le temps de l'Anti-Christ, contrefaçon du Christ, usurpateur du Christ ».

1903, le dimanche 22 novembre, par Lettre Apostolique *Motu Proprio*, Pie X demande la restauration du chant grégorien dans la Liturgie sacrée.

1905, le samedi 15 avril, le Pape Saint Pie X publie son Encyclique *Acerbo nimis* sur l'enseignement de la Doctrine chrétienne.

1905, le mercredi 29 novembre, naissance de Marcel Lefebvre à Tourcoing.

1905 à 1907, le père Lazariste Fernand Portal, le complice de l'anglican Lord Halifax dans la tentative de manipulation de Léon XIII sur la question de la validité sacramentelle des ordres anglicans (plus tard, dans les années 1920, il organisera avec lui les cinq *Conversations de malines* avec le futur cardinal Mercier inquiet pour *Américanisme*), **publie la revue « œcuménique » *Revue Catholique des Églises, prônant la réception de la Communion Anglicane au sein de l'Église Catholique sous forme d'un patriarcat Anglican reconnu par l'Église catholique***. Cette revue sera interdite à la fin de l'année 1907 par le Cardinal Secrétaire d'État Merry Del Val.

1906, Octave Beauduin postulant au Monastère Bénédictin de Mont-César près de Liège, dirigé par Dom Marmion.

1906, le dimanche 11 février, le Pape Saint Pie X publie son Encyclique au peuple français *Vehementer nos*, condamnant le laïcisme, la laïcité de l'État et la séparation entre l'État et la Religion.

1907, le lundi 15 avril, Saint Pie X crée cardinal Mgr Désiré Mercier, le désignant comme Primat de Belgique.

1907, le mercredi 03 juillet le Pape Saint Pie X publie son décret ***Lamentabili sane exitu, sorte de nouveau Syllabus***, anathémisant et condamnant solennellement les hérésies modernistes.

1907, le dimanche 08 septembre, le Pape Saint Pie X publie son Encyclique ***Pascendi Dominici gregis*** exposant et condamnant formellement le modernisme et les modernistes ainsi que **leurs méthodes**.

1907, le lundi 18 novembre, le Pape Saint Pie X publie sa lettre Apostolique *Motu Proprio* ***Præstantia Scripturæ sacræ*** par laquelle il déclare solennellement, avec les notes de l'infailibilité pontificale, ***ipso facto excommunié latæ sententiæ*** tout contradictoire ou contrevenant à son décret *Lamentabili sane exitu* ou à son encyclique *Pascendi dominici gregis*, c'est-à-dire tous ceux qui usent systématiquement des méthodes de tromperie en matière religieuse précisément exposées et dénoncées par ce Pape dans ces textes.

1908, de juillet à janvier 1909, le père Lazariste Fernand Portal, le compère de l'anglican Lord Halifax dans la tentative de manipulation de Léon XIII sur la question de la validité sacramentelle des ordres anglicans (plus tard, dans les années 1920, il organisera avec lui les cinq *Conversations de malines* avec le Cardinal Mercier inquieté pour *Américanisme*), est sanctionné sur ordre du cardinal Merry Del Val, Secrétaire d'État, qui l'écarte de Paris, lui interdit de former des séminaristes et des prêtres, et de diriger des revues portant sur le liturgie ou les institutions catholiques.

1910, le jeudi 08 septembre, le Pape Saint Pie X publie sa lettre Apostolique *Motu Proprio Sacrorum Antistitum* par laquelle il instaure l'obligation de tout clerc ordonné aux saints Ordres catholiques de prêter solennellement le *Serment antimoderniste* énoncé par ce document.

1910, le Luthérien allemand E. Schwartz identifie fallacieusement les *Constitutions de l'Église Égyptienne*, ensemble de fragments pseudépigraphiques apocryphes des IV^{ème} et V^{ème} siècles en diverses langues, d'auteurs inconnus et d'origine alexandrine hétérodoxe, avec la prétendue Tradition Apostolique du III^{ème} siècle qu'il attribue fallacieusement à Saint Hippolyte de Rome (anti-pape romain).

1910, le lundi 26 décembre, le Pape Saint Pie X publie sa lettre Apostolique *Ex quo nono* qui rappelle que l'Église n'a aucun pouvoir sur la substance des sacrements catholiques et ne saurait en aucune manière jamais la modifier.

1911, le mercredi 1^{er} novembre, le Pape Saint Pie X publie sa Constitution Apostolique *Divino afflatu* qui réforme le Psautier, élément central du Bréviaire.

1912, le vendredi 14 juin, naissance d'Annibale Bugnini à Civitella del Lago en Ombrie, Italie.

1913, le mardi 16 décembre, mort de Mariano Cardinal Rampolla del Tindaro à Rome.

1914, le jeudi 20 août mort inopinée **en quelques jours** du Pape Saint Pie X.

Les prémices de la Révolution Liturgique

1914, le jeudi 03 septembre, Mgr. Giacomo della Chiesa (21 novembre 1854-22 janvier 1922), ancien secrétaire du Cardinal Mariano Rampolla del Tindaro, est élu Pape sous le nom de **Benoît XV**.

1914, le Cardinal Gasparri, ancien collaborateur du Cardinal Mariano Rampolla del Tindaro, est nommé secrétaire d'État en remplacement du Cardinal Domenico Ferrata, mort assassiné.

1914, le dimanche 1er novembre, Benoît XV publie sa première encyclique *Ad Beatissimi* pour calmer « la crise moderniste » et surtout pour condamner le déclenchement du premier conflit mondial.

1915, création de la Congrégation des Études des Séminaires et des Universités pour veiller à la formation doctrinale du clergé.

1916, le Bénédictin anglican R.H. Connolly, comme le Luthérien allemand E. Schwartz en 1910, **identifie fallacieusement à Oxford les Constitutions de l'Église Égyptienne**, ensemble de fragments pseudépigraphiques apocryphes des IVème et Vème siècles en diverses langues, d'auteurs inconnus et d'origine alexandrine hétérodoxe, **avec la prétendue Tradition Apostolique du IIIème siècle qu'il attribue fallacieusement à Saint Hippolyte de Rome (anti-pape romain)**.

1916, Le moine Bénédictin Dom Lambert Beauduin voyage en Angleterre ; il est **enrôlé par l'Intelligence Service** Britannique.

1917, du dimanche 13 mai au samedi 13 octobre, à Fatima au Portugal, la Très Sainte Vierge Marie apparaît à trois petits pastouraux, Francisco et Jacintha Marto et Lucia Dos Santos leur confiant trois messages, dont le dernier devait être révélé « au plus tard en 1960 ». Le samedi 13 octobre, lors de la dernière apparition à Fatima, le miracle annoncé de la « danse du soleil » est observé par les dizaines de milliers de personnes présentes alors sur les lieux de l'apparition.

1917, le dimanche 27 mai, Benoît XV par la Constitution Apostolique *Providentissima Mater Ecclesia* promulgue le nouveau Code de Droit Canon mis en chantier par Pie X.

1917, le dimanche 13 mai, l'abbé Eugenio Pacelli est sacré évêque dans la chapelle Sixtine par Benoît XV.

1917, le lundi 15 octobre, Benoît XV publie sa lettre apostolique Motu proprio *Orientis catholici* par laquelle il **fonde le Pontificium Institutum Studiorum Orientalium Ecclesiarum (PIO), l'Institut Pontifical des Études Orientales**, chargé d'étudier les traditions dogmatiques, liturgiques, spirituelles et canonique de :

(a) Les Églises Orthodoxes qui acceptant le concile de Chalcédoine (451) en communion avec ceux de Constantinople, de nos jours dénommés "Orthodoxes de l'Est";

(b) Les églises non Chalcédoniennes, Arménienne, Copte, Éthiopiennes (y compris de nos jours le patriarcat d'Érythrée institué en 1993), les églises Syrienne Orthodoxe et Malankar Orthodoxe, dénommées dans leur ensemble comme les "Orthodoxes Orientaux";

(c) Les Églises de l'Est formellement, mais incorrectement prétend-t-on de nos jours, décrites comme Nestoriennes ;

(d) Les 21 églises catholiques orientales, qui toutes ne dérivent pas d'églises orthodoxes préexistantes. **Le savant Jésuite Jean-Michel Hanssens deviendra le très érudit spécialiste de la question controversée de la prétendue Tradition Apostolique fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome, très critique des méthodes et thèses du Bénédictin Dom Henri Botte et de ses trop fameuses « reconstitutions » arbitraires. Il publiera en 1970 les deux tomes de ses travaux sur la question sous le titre « La liturgie d'Hippolyte ».**

1920, le dimanche 23 mai, Benoît XV publie l'Encyclique *Pacem, Dei munus pulcherimum* condamnant les clauses du Traité de Versailles.

1920, le dimanche 30 mai, Benoît XV canonise Jeanne d'Arc.

1920, le mercredi 15 septembre, Benoît XV publie l'Encyclique *Spiritus Paracletus* enseignant « l'immunité parfaite des Écritures à l'égard de toute erreur ».

1920, du lundi 5 juillet au samedi 7 août, Conférence de l'« Appel de Lambeth » des évêques Anglicans et de Métropolitains orientaux à l'unité des Chrétiens du monde entier sur la base du Credo de Nicée, du Baptême chrétien et de l'acceptation de l'autorité de l'Écriture.

1921, Benoît XV dissout le *Solidatum Pianum* de Mgr Benigni, connu sous le nom de *La Sapinière*, qui luttait contre les infiltrations des modernistes dans l'Église.

1921, le vendredi 9 décembre, première *Conversation de Malines*, tenue sous l'égide du Cardinal Mercier (inquiété pour *Américanisme*, sous Léon XIII), Archevêque de Malines, entre Anglicans et Catholiques. Cette réunion avait été préparée à l'initiative du Père Lazariste Portal, sanctionné en 1908 sous Saint Pie X par son secrétaire d'État le Cardinal Merry Del Val, et de son complice l'Anglican Lord Halifax, avec lequel ils avaient tenté de manipuler Léon XIII sur la question de la validité sacramentelle des ordres anglicans.

1922, le dimanche 22 janvier 1922, mort du Pape Benoît XV.

1922, le lundi 6 février, Mgr. Achille Ratti (31 mai 1857-10 février 1939) est élu Pape sous le nom de Pie XI.

1923, les mercredi 14 et jeudi 15 mars, deuxième *Conversation de Malines*, tenue sous l'égide du Cardinal Mercier (inquiété pour *Américanisme*, sous Léon XIII), Archevêque de Malines, entre Anglicans et Catholiques.

1923, les mercredi 7 et jeudi 8 novembre, troisième *Conversation de Malines*, tenue sous l'égide du Cardinal Mercier, Archevêque de Malines, entre Anglicans et Catholiques.

1925, les mardi 19 et mercredi 20 mai, quatrième *Conversation de Malines*, tenue sous l'égide du Cardinal Mercier, Archevêque de Malines, entre Anglicans et Catholiques.

1925, le mercredi 20 mai, le mémoire de Dom Lambert Beauduin, prieur d'Amay-sur-Meuse, *L'Église Anglicane unie et non absorbée*, lu par le Cardinal Mercier lors de la quatrième *Conversation de Malines*, présentant le plan de la réforme de l'Église catholique en multiples Patriarcats décentralisés.

1925, le vendredi 11 décembre, Pie XI publie son encyclique *Quas Primas* rappelant et précisant la doctrine catholique du Christ-Roi.

1926, les lundi 11 et mardi 12 octobre, cinquième et dernière *Conversation de Malines*, tenue sous l'égide du Cardinal Mercier, Archevêque de Malines, entre Anglicans et Catholiques.

1926, le samedi 23 janvier, mort du Cardinal Désiré Mercier à Bruxelles.

1926, le mercredi 29 décembre, les écrits de Charles Maurras ainsi que le Journal l'*Action Française* sont mis à l'index.

1927, le samedi 16 avril, naissance de Joseph Aloïs Ratzinger à Marktl am Inn en Haute-Bavière (Allemagne).

1928, le vendredi 6 janvier, Pie XI publie son encyclique *Mortalium Animos* condamnant l'« Œcuménisme ».

1928, le mardi 8 mai, Pie XI publie son encyclique *Miserentissimus Redemptor* sur le culte du Sacré Cœur.

1929, le lundi 11 février, le Cardinal secrétaire d'État Pietro Gasparri signe les accords du Latran entre le Saint Siège et l'État italien.

1929, le Cardinal secrétaire d'État Pietro Gasparri désarme et livre la rébellion des catholiques mexicains les *Christeros* qui sont alors massacrés par le gouvernement maçonnique du Mexique.

1930, le lundi 30 juin, Mgr Achille Liénart ✠ (07 février 1884 - 15 février 1973), Archevêque de Lille, est fait Cardinal par Pie XI.

1930, le Père Jésuite allemand Augustin Bea (28 mai 1881 - 15 novembre 1968) est nommé Recteur de l'Institut des Études Bibliques Pontificales.

1930, le mardi 11 février, le Cardinal Pietro Gasparri quitte ses fonctions de Secrétaire d'État.

1930, le Pape Pie XI ajoute une intention spéciale concernant la Russie aux prières et à l'exorcisme institués au bas de l'Autel après les messes basses par Léon XIII.

1930, le mercredi 31 décembre, Pie XI publie son encyclique *Casti Connubii* rappelant les fins du sacrement du mariage catholique.

1931, Dom Lambert Beauduin est sanctionné pour raisons disciplinaires et confiné à l'abbaye d'En-Calcat.

1931, le 13 mai, les évêques du Portugal consacrent tous leur Patrie au Cœur immaculé de Marie, lui épargnant ainsi la guerre civile qui ravagea l'Espagne voisine cinq ans plus tard.

1931, le vendredi 15 mai, Pie XI publie son encyclique *Quadragesimo anno* complétant les principes de la Doctrine sociale de l'Église.

1936, Annibale Bugnini ✠ (14 juin 1912 - 03 juillet 1982), ordonné prêtre Lazariste à la Congrégation des Missions le dimanche 26 juillet 1936, à 24 ans.

1937, le dimanche 14 mars, Pie XI publie son encyclique *Mit Brennender Sorge* condamnant le national socialisme allemand.

1937, le vendredi 19 mars, Pie XI publie son encyclique *Divini Redemptoris* condamnant le communisme.

1939, le vendredi 10 février, mort de Pie XI.

1939, le jeudi 2 mars, Mgr. Eugenio Pacelli (02 mars 1876 - 2 mars 1958) est élu Pape sous le nom de Pie XII.

1939, le 13 mai, les évêques du Portugal renouvellent tous la consécration de leur Patrie au Cœur Immaculé de Marie, lui épargnant la guerre mondiale imminente.

1941, le Père jésuite Augustin Bea est nommé Confesseur de Pie XII.

1942, le samedi 18 avril, le Cardinal Schuster Archevêque de Milan, par une lettre pastorale, autorise la divulgation du premier et du deuxième secret de Fatima.

1942, le samedi 31 octobre, Pie XII à Rome consacre l'Église et le monde au Cœur Immaculé de Marie, dans son allocution au peuple portugais, à l'occasion du Jubilé en l'honneur de Notre-Dame de Fatima.

1943, le jeudi 20 mai, fondation au siège des éditions dominicaines du CERF à Paris, du *Centre de Pastorale Liturgique* (CPL), organe majeur de diffusion en France de la Révolution Liturgique dans l'Église Catholique, par une quarantaine de clercs participants, dont l'abbé Martimort de Toulouse, les dominicains Roguet et Lajeunie et le moine bénédictin de Ligugé, Dom Debar.

1943, le mardi 29 juin, Pie XII publie son Encyclique *Mystici Corporis* sur l'Église.

1944, le dimanche 2 janvier, finalement, suite à l'apparition de Notre-Dame ce jour là, qui l'autorise à mettre par écrit le troisième secret, Sœur Lucie des Santos obtient la force nécessaire pour rédiger la lettre. Elle précisera toujours : « j'ai retranscrit mot à mot les Paroles de la Très Sainte Vierge Marie qui constituent ce troisième secret ».

1944, le samedi 17 juin, l'enveloppe contenant la troisième partie du secret de Fatima est adressée à Mgr da Silva, évêque de Leiria, et jusqu'en 1957 elle restera en sa possession. Sur l'enveloppe Mgr da Silva a écrit : « À ma mort, cette enveloppe devra être remise au Cardinal de Lisbonne. ».

1944, le jeudi 30 novembre, Pie XII publie sa Constitution Apostolique *Episcopalis Consecrationis* sur la consécration épiscopale catholique.

1945, Annibale Bugnini (33 ans) est attaché à la délégation apostolique de Londres (le nonce, Mgr. William Godfrey était en mission auprès du Gouvernement polonais en exil depuis 1943). Il put ainsi prendre des contacts avec la Grande Loge Unie d'Angleterre (GLUE) et le secrétaire général du Grand Conseil Anglican de Cantorbéry. Ceux-ci le mirent en rapport avec d'autres membres du Conseil Œcuménique des Églises alors basé en Suède.**

1946, le lundi 25 novembre, le Chanoine suisse René Berthod, soutient, à la Faculté de Théologie de l'Université de Fribourg, sa Thèse « *L'Épiscopat : Recherches historiques sur le caractère non sacramentel de l'Épiscopat* » – dissertation présentée à la Faculté de Théologie de l'Université de Fribourg pour l'obtention du Grade de Docteur. (284 pages).

1947, Bugnini commence ses études en sciences liturgiques à 35 ans.

1947 Bugnini s'occupe des publications des Lazaristes à Rome.

1947 Bugnini devient rédacteur en Chef des *Ephemerides Liturgicæ*.

1947, le jeudi 18 septembre, le Père spiritain Marcel Lefebvre est consacré évêque par le Cardinal Achille Liénart.

1947, le jeudi 20 novembre, Pie XII publie son Encyclique *Mediator Dei* sur la Liturgie et le Culte Divin.

1947, le dimanche 30 Novembre, Pie XII promulgue sa Constitution apostolique *Sacramentum Ordinis*, revêtue des marques de l'infaillibilité du Magistère Pontifical, explicitant les conditions précises de validité sacramentelle des trois degrés du Sacrement des Saints Ordres catholiques.

1948, le Pape Pie XII manifeste la volonté de convoquer un Concile œcuménique qui, dans son intention, aurait été clairement un concile de contre-réforme et de contre-révolution. Cependant, après trois ans de travail et de préparation, à cause des oppositions organisées par tout le secteur progressiste de la Curie et du fait de l'âge avancé du Saint-Père, qui enlevait vigueur et courage à sa volonté, ce projet de Concile fut d'abord renvoyé puis définitivement annulé en janvier 1951 (Frère Michel de la Trinité, Abbé Tam).

1948, le vendredi 28 mai, création de la *Commissio Piana* (1948-1960), Commission Pontificale de 13 membres pour la Réforme Liturgique, rattachée à la Congrégation pour les Rites, sous la présidence d'abord du Cardinal Clemente Micara, puis celle du Cardinal Gaetano Ciccognani.

1948, le prêtre lazarus Annibale Bugnini* est nommé Secrétaire de la Commission Pontificale pour la Réforme liturgique de Pie XII, et le père Ferdinando Antonelli OFM en est le Directeur Général. Le Jésuite allemand Augustin Bea est l'un des treize membres de cette Commission. Le Bénédictin Cesario d'Amato appartient à la Commission.

1949, Bugnini est nommé Professeur de Liturgie à la Propaganda Fide du Vatican.

1950, le 12 août, Pie XII publie sa lettre encyclique *Humani Generis*, sur quelques opinions fausses qui menacent de ruiner la Doctrine catholique, en particulier sur l'exégèse biblique et sur la « théorie » de l'évolution.

1950, les lundi 30 et mardi 31 octobre, et les mercredis 1er et 8 novembre 1950, durant ces quatre jours, le miracle de la « danse du soleil » se renouvelle, semblable à celui du samedi 13 octobre 1917 à Fatima. Ce prodige apparaît uniquement au Saint-Père Pie XII dans les jardins du Vatican et lui-même en a donné le témoignage. Il est impossible de ne pas relier ce grand miracle avec la proclamation du dogme de l'Assomption effectué le jour même du mercredi 1er novembre.

1950, le mercredi 1^{er} novembre, la statue de la Vierge pèlerine de Fatima étant à Rome, Pie XII proclame, à Rome, le dogme de l'Assomption de la Très Sainte Vierge Marie (en reprenant la rédaction du Père Guérard des Lauriers o.p., professeur à l'Angelicum).

1950, le mercredi 22 novembre, le Cardinal Achille Liénart*, en tant que président de la Conférence épiscopale des évêques français, adresse une pétition formelle au Saint Siège pour obtenir la permission de célébrer la veillée pascale durant la nuit plutôt qu'au matin pour des "raisons pastorales". Il obtient bien plus que ce qu'il demandait. Sous l'apparence d'un simple changement d'horaire, c'est un rite substantiellement réécrit qui fut accordé :

1. Le principe l'utilisation expérimentale de rites optionnels était introduit.
2. Pour la première fois le vernaculaire était introduit dans le propre liturgique (Ce fut également la première étape choisie par Cranmer en 1548).
3. Pour la première fois est également introduite la rubrique stipulant que le célébrant "reste assis et écoute" (*sedentes auscultant*) les textes lus à l'assemblée au lieu de les lire lui-même à l'autel. Elle est aussitôt interprétée comme justifiant l'usage exclusif du vernaculaire dans cette partie de la liturgie.

1952, le lundi 7 juillet, par sa Lettre Apostolique *Sacro Vergente Anno* adressée au peuple russe, le Pape Pie XII consacre la Russie au Cœur Immaculé de Marie.

Enfin, la Russie est explicitement indiquée dans la consécration, bien qu'une fois de plus, les conditions requises n'aient pas toutes été respectées, en particulier :

- a) Pie XII n'a pas fait d'allusion à la dévotion réparatrice des cinq premiers samedis du mois.
- b) L'acte solennel de réparation n'a pas été fait explicitement.
- c) Enfin et surtout, le Pape n'a pas donné l'ordre à tous les évêques du monde catholique de s'unir à lui dans cet acte solennel de réparation et de consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie.

1954, le samedi 29 mai, Pie XII déclare la canonisation du Pape Saint Pie X.

1954, le mardi 12 octobre, Au cours du Congrès Marial de Saragosse, le Général Franco consacre tout le peuple et la nation espagnols au Cœur Immaculé de Marie.

1955, le Saint-Père ordonne que désormais plus personne ne soit autorisé à rencontrer sœur Lucie sans l'autorisation spéciale du Saint-Siège.

1955, Bugnini est nommé Professeur à l'Institut Pontifical de Musique Sacrée.

1955, le mercredi 16 novembre, est publié le décret *Maxima redemptionis nostræ mysteria* de la sacrée congrégation des rites, portant une réforme importante des formes et cérémonies de la liturgie de la Semaine Sainte mise en œuvre pour les Pâques de 1956.

1956, Bugnini est nommé Consultant à la Sacrée Congrégation des Rites.

1956, le samedi 22 septembre, Discours de Pie XII en clôture du 1^{er} Congrès International de Pastorale Liturgiques à Assise.

1957, Bugnini est nommé Professeur de Liturgie sacrée à l'Université du Latran.

1957, le dimanche 02 juin, le Pape Pie XII publie sa Lettre Apostolique *Motu proprio Cleri Sanctitati* par laquelle Pie XII promulgue le canon 235 des Églises Orientales reconnues par l'Église Catholique, canon qui précise que l'intronisation d'un Patriarche est purement juridictionnelle et nullement sacramentelle, puisque ce canon déclare qu'un élu au Patriarcat doit toujours être au préalable sacré évêque. Par la suite, ce canon a été repris et confirmé sous le numéro 75 dans le droit canon oriental promulgué par Wojtyla-Jean-Paul II.

1957, le mardi 16 avril Mgr Cento, Nonce au Portugal, remet à Rome, entre les mains du Saint-Père la double enveloppe contenant le troisième secret de Fatima.

1958, le dimanche 29 juin, Pie XII publie l'Encyclique *Ad Apostolorum Principis* rappelant, en particulier aux catholiques de Chine, la doctrine catholique sur l'origine du pouvoir de juridiction (et non de son pouvoir d'ordre « *potestas ordinis* ») des évêques qui procède exclusivement de la primauté du Siège Pontifical romain.

1958, le jeudi 9 octobre, mort de Pie XII après une courte maladie, sans avoir lu le troisième secret de Fatima, prétend son secrétaire (???)

La Révolution liturgique à Rome : la phase du Solve (1958 – 2005)

1958, le mardi 28 octobre, élection de **Mgr. Angelo Roncalli** (25 novembre 1881-03 juin 1963) qui prend le nom de **Jean XXIII**, celui de l'anti-pape du XVIème siècle, Baldassare Cossa.

1959, le dimanche 25 janvier, annonce de la convocation du Concile œcuménique Vatican II.

1959, le lundi 17 août, l'enveloppe contenant le troisième secret de Fatima est remise à Roncalli-Jean XXIII à Castelgandolfo.

1959, le lundi 14 septembre, il se refuse à accueillir en personne l'arrivée à Rome, à la Basilique de Saint-Jean-de-Latran, de la statue de la Vierge de Fatima, en provenance de Catane.

1959, le lundi 14 décembre Augustin Bea nommé Cardinal par Roncalli-Jean XXIII.

1960, année désignée par la Très Sainte Vierge Marie à sœur Lucie dos Santos, seule survivante des trois petits témoins de ses apparitions à Fatima en 1917 (reconnues par l'Église), pour terme de la divulgation à l'Église et au monde par le Pape, du 3ème Secret de la Très Sainte Vierge qui avait été communiqué à ce dernier depuis le mardi 16 avril 1957.

1960, le 11 janvier, le Bénédictin Dom Lambert Beauduin, meurt subitement à l'abbaye de Chevetogne.

1960, le lundi 8 février, Communiqué de l'Agence Portugaise A.N.I. :

« Dans des milieux du Vatican dignes de foi, on déclare qu'il est fort probable que le secret de Fatima ne soit jamais rendu public pour les raisons suivantes :

1) Sœur Lucie est encore en vie.

2) Le Vatican connaît déjà le contenu du troisième secret.

3) Bien que l'Église reconnaisse les apparitions de Fatima, elle ne désire pas prendre la responsabilité de garantir la véracité du message que la Vierge aurait révélé aux trois pasteurs. » !!!

L'anonymat le plus complet couvrait cette déclaration émanant du Vatican. Ni Jean XXIII, ni Paul VI par la suite, ne daignèrent donner à l'Église une quelconque justification pour cette incroyable décision.

1960, le prêtre lazariste Annibale Bugnini **, nommé secrétaire de la Commission Préparatoire sur la Liturgie pour le Concile Vatican II, Commission de 66 personnes, dont 8 Bénédictins, présidée par le Cardinal Gaetano Ciccogiani (80 ans), puis par le Cardinal Arcadio Larraona. Le Bénédictin Dom Bernard Botte, le Père Dominicain Pierre-Marie Gy et le Père Aimé-Georges Martimort, qui n'appartenaient pas à la Commission précédente, y entrent en tant que consultants, alors que le Jésuite Germano-hollandais Augustin Bea et le Franciscain Ferdinando Antonelli, membres éminents de la commission précédente, n'y participent pas.

1961, le lundi 15 mai, Roncalli-Jean XXIII publie sa lettre encyclique *Mater et Magistra*.

1962, le samedi 13 janvier, le "schéma" Bugnini accepté par vote en séance plénière de la Commission Préparatoire sur la Liturgie.

1962, sans donner d'explications, Roncalli-JeanXXIII abroge l'obligation de réciter les prières au bas de l'autel, dont l'exorcisme à Saint Michel, exigée par Léon XIII depuis 1884.

1962, Roncalli-JeanXXIII publie une nouvelle édition du Missel Romain, où de nombreuses modifications émanant des avis et suggestions de la Commission Préparatoire sur la Liturgie pour le Concile Vatican II, dont le Secrétaire était Annibale Bugnini **, ont été prises en compte. En particulier de très nombreuses fêtes de première classe ont été déclassées dans le calendrier liturgique qui a été fortement modifié. Au début de cette édition de 1962, Roncalli-JeanXXIII indiquait que « les grands principes commandant la réforme de l'ensemble de la liturgie doivent être proposés aux Pères au cours du prochain concile œcuménique »

1962, le jeudi 11 Octobre, ouverture du Concile Vatican II par Jean XXIII. Le Cardinal Achille Liénart[✠], aidé du Cardinal Augustin Bea, prend la tête d'un groupe important de cardinaux et d'évêques, allemands et hollandais pour nombre d'entre eux, pour obtenir la répudiation d'emblée de 60 des 61 « schémas » déjà préparés, en particulier sous le règne de Pie XII, pour les discussions et votes des Pères conciliaires.

1962, le prêtre lazariste Annibale Bugnini[✠] désigné pour être secrétaire de la Commission Liturgique du Concile Vatican II, commission de 52 personnes, dont 4 Bénédictins, présidée par le Cardinal Arcadio Larraona. Le Cardinal Giacomo Lercaro et l'abbé Bénédictin Cesario d'Amato sont membres de cette commission. Les pères Aimé-Georges Martimort et Alfons Stickler font partie des Pereti de la commission.

1962, Bugnini démis de ses fonctions de secrétaire par Jean XXIII, et de son enseignement à l'Université du Latran sur intervention du Cardinal Arcadio Larraona.

1962, le Franciscain Ferdinand Antonelli, O.F.M., est nommé Secrétaire de la *Commission Liturgique du Concile Vatican II*. Annibale Bugnini est ensuite réintégré parmi les *Pereti* de cette commission.

1962, le vendredi 7 décembre, le "*schéma*" Bugnini est adopté par un vote quasi unanime des Pères conciliaires (1922 votes favorables) pour devenir le texte proposé comme *Constitution du Concile Vatican II sur la Liturgie Sacrée*. En son article 4 ce document propose : "Le Très Saint Concile déclare que la Sainte Mère Église tient en égales autorité et dignité tous les rites légalement reconnus : elle veut en toute manière les préserver et les protéger dans l'avenir." Mais il est précisé sans autres explications dans une directive "là où cela sera nécessaire les rites seront soigneusement et entièrement révisés à la lumière d'une tradition raisonnable, de sorte qu'ils leur soit donnée une nouvelle vigueur adaptée aux circonstances des temps modernes."

1963, le jeudi 11 avril, Roncalli-Jean XXIII publie sa lettre encyclique *Pacem in terris*.

1963, le mardi 23 avril, inscription d'Annibale Bugnini[✠] à la Franc-maçonnerie italienne sous le nom de code de 'BUAN', n° Matricule 1365/75 - BUAN (Registre Maçonique Italien divulgué en 1976 par la revue *Panorama*). Cette inscription entraîne ipso facto son excommunication *latæ sententiæ* en vertu du canon 2335 du Code de Droit Canon de l'Église de 1917 alors en vigueur.

1963, le lundi 03 juin, mort d'Angelo Roncalli (Jean XXIII).

1963, le vendredi 21 juin, élection de Mgr. Giovanni-Battista Montini (26 septembre 1897-03 août 1978), sous le nom de Paul VI.

1963, le Bénédictin Dom Henri Botte, moine de l'Abbaye de Mont-Cesar, celle de Dom Lambert Beauduin dont il était l'élève, ancien membre de la Commission Préparatoire sur la Liturgie pour le Concile Vatican II (1960-1962) dont le Secrétaire était Annibale Bugnini[✠], Commission qui allait élaborer le « *schema Bugnini sur la Liturgie* » adopté le vendredi 7 décembre 1962 par les Pères conciliaires, publiée à Münster sa dernière « *reconstitution* » de la prétendue *Tradition Apostolique fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome*.

1963, le mercredi 04 décembre, jour de clôture de la deuxième session du Concile, eut lieu le vote définitif de la constitution sur la liturgie ou *Constitution du Concile Vatican II sur la Liturgie Sacrée*. Le dépouillement des votes fait sur ordinateur (!) donna 2147 voix pour, 4 contre.

1963, le mercredi 04 décembre, Montini-Paul VI promulgue la Constitution *Sacrosanctum Concilium*, instaurant les principes conciliaires de la réforme liturgique, et annonce la création prochaine de la Commission *Consilium ad exequendam Constitutionem de Sacra Liturgia*.

1964, le mercredi 26 février, Création du *Consilium* liturgique, ou Commission pour la Mise en Œuvre de la Constitution Liturgique de Vatican II, Commission de 284 personnes, dont 19 cardinaux, 50 Bénédictins, 19 jésuites et 12 Dominicains présidée par le Cardinal Giacomo Lercaro, puis par le Cardinal Bénédictin Benno Gut. Parmi les membres et conseillers les plus éminents figurent : Augustin Bea, Ferdinando Antonelli, John Patrick Cody, Arcadio Larraona, Michele Pellegrino, Henri Botte, Louis Bouyer, Joseph Gélineau, Pierre-Marie Gy, Joseph Lécuyer, Aimé-Georges Martimort, Pierre Grelot, Jean Daniélou, Virgilio Noé, Karl Rahner...Le Bénédictin Cesario d'Amato n'en fait pas partie.

1964, le mercredi 26 février 1964, le prêtre lazariste franc-maçon Annibale Bugnini est nommé par Montini-Paul VI Secrétaire du Consilium Liturgique du Concile.**

1964, le samedi 21 novembre, Montini-Paul VI promulgue le Décret *Unitatis Redintegratio*, promouvant l'« œcuménisme », voté par l'assemblée conciliaire par 2137 voix contre 11, en violation formelle de l'Encyclique *Satis Cognitum* du 29 juin 1896 de Léon XIII sur l'Unité de l'Église et de l'Encyclique *Mortalium Animos* du vendredi 6 janvier 1928 de Pie XI condamnant formellement l'« œcuménisme ».

1964, le samedi 21 novembre, Montini-Paul VI promulgue la Constitution dogmatique conciliaire *Lumen Gentium* sur la Constitution de l'Église du Christ, contredisant l'Encyclique *Satis Cognitum* du 29 juin 1896 de Léon XIII sur l'Unité de l'Église, et qui redéfinit l'Épiscopat en introduisant le concept de collégialité, contredisant l'Encyclique *Ad Apostolorum Principis* du 29 juin 1958 de Pie XII sur le Primat de Pierre et sur l'origine du pouvoir de juridiction des évêques en promouvant la Collégialité.

1964, le lundi 07 décembre, dans son discours de clôture de la session publique du Concile Vatican II, Montini-Paul VI déclare :

« ... le magistère de l'Église, bien qu'il n'ait pas voulu se prononcer sous forme de sentences dogmatiques **EXTRAORDINAIRES**, a étendu son enseignement autorisé à une quantité de questions **qui engagent aujourd'hui la conscience** et l'activité de l'homme ... »

Ce faisant, Montini-Paul VI, dans un esprit de collégialité et de "modestie", place ainsi le Concile Vatican II sous le Magistère ordinaire universel ... c'est-à-dire sous l'infailibilité dont sont revêtues de Fide (Constitution du Concile Vatican I) les décisions du corps épiscopal uni au Pape régnant (et non pas celle dont jouit le Pontife s'exprimant *ex cathedra*, avec les quatre notes de l'infailibilité) !

1965, le vendredi 19 mars, un an après l'institution du *Consilium* le 26 février 1964, et plus de trois ans avant la promulgation de *Pontificalis Romani* le 18 juin 1968, explicitation officielle de l'intention « œcuménique », anti-catholique, anti-sacrificielle et anglicano-protestante des concepteurs des nouveaux rites liturgiques catholiques du *Consilium Liturgique du Concile*, par la déclaration d'intention anti-catholique à l'*Osservatore Romano*, organe officiel du Saint-Siège, du prêtre Lazariste franc-maçon Annibale Bugnini, inscrit au Grand Orient d'Italie sous les numéro et nom de code « Matricule 1365/75 – BUAN » depuis le 23 avril 1963, et secrétaire officiel depuis un an de ce *Consilium Liturgique du Concile* : « Nous devons dépouiller nos prières Catholiques et la Liturgie Catholique de tout ce qui pourrait représenter l'ombre d'une pierre d'achoppement pour nos frères séparés, c'est-à-dire pour les Protestants. »**

1965, le jeudi 28 octobre, Montini-Paul VI promulgue la Déclaration conciliaire *Nostra Aetate* sur l'Église et ses relations avec le Judaïsme et les religions non chrétiennes, qui fonde le « dialogue » interreligieux, déclarant en particulier « *Même si, durant la Passion, des autorités juives et leurs partisans ont poussé à la mort du Christ, cela ne peut être imputé aux Juifs vivant alors, ni aux Juifs de notre temps. Les Juifs ne doivent plus être représentés comme maudits. Le patrimoine spirituel entre juifs et chrétiens étant si grand, le Concile encourage la reconnaissance et l'estime mutuelle entre Juifs et Chrétiens* ». Cette déclaration a été rédigée après de longues tractations entreprises à l'initiative du Cardinal Augustin Bea en direct avec le siège du B'nai B'rith à New-York.

1965, le mardi 07 décembre, Montini-Paul VI promulgue la Constitution conciliaire *Dignitatis humanæ* qui fonde la Dignité de l'Homme sur la Liberté, et proclame son Droit intangible et naturel à la liberté en matière de religion, contredisant formellement les Encycliques *Mirari Vos* du 15 août 1832 de Grégoire XVI, et *Quanta Cura* et le *Syllabus* du 8 décembre 1864 de Pie IX, ainsi que *Immortale Dei* du 1er novembre 1885 et *Libertas praestantissimum* du 20 juin 1888 de Léon XIII.

1965, le mercredi 8 décembre, clôture formelle du Concile Vatican II et promulgation de ses décrets par Montini-Paul VI, par son Bref Apostolique *In Spiritu Sancto*, par lequel il déclare formellement les textes et Constitutions du Concile Vatican II revêtu de l'Infaillibilité grâce à l'assistance du Saint-Esprit :

« Maintenant tout ce qui incombaît à ce saint Concile Œcuménique, par l'aide Dieu est achevé; toutes les Constitutions, *les Décrets*, Déclarations et Vœux ont été approuvés dans les délibérations conciliaires et promulgués par Nous....(...)...Nous commandons et enjoignons que tout ce qui a été établi synodalement en ce Concile soit observé religieusement par tous les fidèles du Christ à la gloire de Dieu, à l'honneur de la Sainte Église notre Mère et pour la tranquillité et la paix de tous les hommes. Ainsi en avons-Nous décidé et décrété, fixant que ces Lettres demeureront fermes, valides, et efficaces toujours ; qu'il faut leur attribuer et qu'elles doivent recevoir leur effet plein et entier ; qu'on y recourra, maintenant et à l'avenir de façon complète, pour tous ceux qu'elles concernent ou pourront concerner; qu'il faudra en juger et en conclure ainsi ; que dès maintenant est sans valeur et nul ce qui pourrait être attenté contre elles sciemment ou non par quelque individu ou quelque autorité que ce soit.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie de l'année 1965, de Notre Pontificat la troisième.

Paul VI, pape. »

1966, le mardi 25 janvier, le magazine américain "Look" (volume 30 n°2) publiait sous la signature de Joseph Roddy un article fracassant : "*How the Jews Changed Catholic Thinking*" ("Comment les Juifs ont changé la pensée de l'Église catholique"). Cet article qui accuse les évangiles et la Doctrine catholique d'avoir répandu l'anti-sémitisme dans le monde au cours des siècles, expose avec force détails les négociations secrètes entre la loge juive *B'nai B'rith* et le cardinal Augustin Bea SJ, représentant de l'Église catholique.

1966, mars, Montini-Paul VI, recevant officiellement pour la première fois à Rome le chef de l'église Anglicane, le docteur Ramsey « Archevêque » de Canterbury, comme s'il voulait réparer la bulle d'excommunication *Exsurge* de Léon X, les décrets du concile de Trente et la Bulle *Apostolicæ Curæ* de Léon XIII de 1896, lui offre en public un calice en or, lui passe au doigt son anneau pastoral et lui demande de s'unir à lui pour bénir la foule catholique assemblée devant eux. Cette rencontre fut l'occasion de la fondation en 1970 de l'ARCIC *Anglican-Roman Catholic-International-Commission*.

1966, le 14 avril, lettre du Père Louis Bouyer au secrétariat du Groupe XX du *Consilium* liturgique dont il est membre, adressée à Dom Botte, à propos de la soi-disant « reconstitution » publiée par Dom Botte de la prétendue *Tradition Apostolique* du IIIème siècle, fallacieusement attribuée à *Hippolyte de Rome*, prise pour base de la réforme de la Messe et de la consécration épiscopale, dans laquelle il lui écrit : « Il est à craindre qu'une révision entreprise sous de telles auspices ne suscite dans moins de vingt ans, la risée des savants »

1967, le mardi 15 août, promulgation de la réforme de la Curie par Montini-Paul VI

1967, septembre, dans un colloque spécialisé sur la question, tenu à l'Université d'Oxford, Jean Magne, spécialiste reconnu de la paléographie religieuse, met en pièce publiquement la soi disant « reconstitution » publiée par Dom Botte de la prétendue *Tradition Apostolique* du IIIème siècle, fallacieusement attribuée à *Hippolyte de Rome*, démontrant publiquement et victorieusement que cette « reconstitution » est totalement erronée et repose entièrement sur une série de graves erreurs de méthode, faisant en particulier l'impasse sur des documents antiques écrits en grec récemment découverts (le document Richard) et que cette prétendue *Tradition Apostolique*, qu'il appelle « le document X » procède des Constitutions de l'Église Égyptienne, texte hétérodoxe alexandrin de divers contributeurs amalgamés des IVème et Vème siècles.

1967, le mardi 24 octobre, Annibale Bugnini ✠ officie en tant que Secrétaire du *Consilium*, pour présenter la réforme du culte divin à la Chapelle Sixtine, selon le rituel expérimental de la *Missa Normativa*, basé sur la soi-disant « reconstitution » de la prétendue Tradition Apostolique du IIIème siècle, fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome, publiée par Dom Botte, devant Montini-Paul VI et ses cardinaux, lors du Synode des évêques. Moins de la moitié des évêques du Synode approuvent la *Missa Normativa* qui fut repoussée par 105 voix hostiles et 74 voix favorables.

DESTRUCTION DE L'ÉPISCOPAT CATHOLIQUE,
DE SA PLÉNITUDE DE LA *Potestas Ordinis*
ET DE LA TRANSMISSION SACRAMENTELLE VALIDE
DU SACERDOCE SACRIFICIEL CATHOLIQUE DE RITE LATIN

1968, le mardi 18 juin, promulgation, au prix de l'énoncé d'un énorme mensonge factuel (cf. les travaux du *CIRS*) faisant en particulier allusion au « *document antique* » visant la prétendue « *reconstitution* » par Dom Botte de *Tradition Apostolique* du IIIème siècle, fallacieusement attribuée à *Hippolyte de Rome*, de la Constitution Apostolique *Pontificalis Romani* par Paul VI, réformant les Saints Ordres et répudiant en totalité l'ancien rite latin de la consécration épiscopale, pour lui substituer un nouveau rite sacramentellement invalide, introduisant en particulier l'hérésie onctionniste du Père Joseph Lécuyer, nouveau rite entièrement confectionné au sein du Groupe XX du *Consilium* liturgique sur la base de la soi-disant « *reconstitution* » par Dom Botte de la prétendue *Tradition Apostolique* fallacieusement attribuée à *Hippolyte de Rome*, nouveau rite dépouillé de la « *potestas ordinis* » épiscopale pour complaire aux « *observateurs* » anglicans et luthériens du *Consilium*, contredisant formellement la Constitution Apostolique *Sacramentum Ordinis* du 30 novembre 1947 de Pie XII, nouveau rite épiscopal dont le Bénédictin Dom Botte et le Père Spiritain Joseph Lécuyer avaient été, sous l'autorité d'Annibale Bugnini ✠, les artisans déterminants.

1968, le mardi 18 juin, le Père Spiritain Joseph Lécuyer, membre éminent du *Consilium* liturgique, est chargé de présenter en personne la Constitution Apostolique *Pontificalis Romani* de Montini-Paul VI aux medias du monde entier en salle de Presse du Saint-Siège, en leur communiquant la *Nota Praevia* de présentation et de commentaires qui porte sa signature.

1968, le dimanche 30 juin, Montini-Paul VI proclame sa *Profession de Foi*, le Credo du *Peuple de Dieu*, les vérités de la Foi Catholique constituant la raison de vivre des chrétiens. Douze jours seulement après la promulgation de sa « *Constitution apostolique* » *Pontificalis Romani*, texte factuellement mensonger par lequel il venait de détruire de fond en comble l'épiscopat catholique sacramentellement valide en supprimant totalement, et volontairement sa « *potestas ordinis* » sacramentelle, pour complaire aux « *observateurs protestants* », cette très opportune Profession de Foi, strictement conforme à la Tradition catholique, occulte totalement dans les medias la promulgation précédente de *Pontificalis Romani*, et l'émotion qu'elle a pu soulever chez les rares clercs conscients de ce forfait inouï. En outre la parfaite orthodoxie de cette Profession de Foi confère à bon compte à Montini-Paul VI la réputation médiatique de rester très strict sur les questions doctrinales.

1968, le jeudi 25 juillet, Montini-Paul VI publie sa lettre encyclique *Humanæ vitæ* sur le mariage et la régulation des naissances, condamnant l'usage des moyens modernes de contraception, en particulier l'usage de la pilule anticonceptionnelle, ce qui lui confère habilement la réputation médiatique de rester très strict sur les questions morales, alors même qu'il vient discrètement le mardi 18 juin 1968, 37 jours auparavant, de détruire de fond en comble l'épiscopat catholique sacramentellement valide en supprimant totalement, et volontairement sa « *potestas ordinis* » sacramentelle, pour complaire aux « *observateurs protestants* ».

1968, le vendredi 15 novembre, mort d'Augustin Bea.

1969, le jeudi 03 avril, promulgation par Paul VI de la Constitution Apostolique *In cena Domini*, instituant le *Novus Ordo Missæ*, sur le modèle de la *Missa Normativa* dont Annibale Bugnini ✠ fut, avec le Bénédictin Dom Botte, le rédacteur.

1969, le jeudi 08 mai, promulgation par Paul VI de la Constitution Apostolique *Sacra Congregatio Rituum*, créant la *Congrégation pour le Culte Divin*, englobant le *Consilium* et supprimant ainsi cette dernière commission. La nouvelle *Congrégation pour le Culte Divin* comporte 65 personnes, dont 31 cardinaux, 1 Archevêque, 7 évêques, 1 Secrétaire et 25 Consultants. Elle est présidée tour à tour par les cardinaux Benno Gut, Arturo Tabera, James, Robert Knox. On y trouve les cardinaux Paulo Arns, Sebastiano Baggio, John Patrick Cody, Giacomo Lercaro, Albino Luciani, Michele Pellegrino, Johannes Willebrands, Karol Wojtyła. Y figurent également les Pères Pierre-Marie Gy et Aimé-Georges Martimort.

1969, le lundi 12 mai, Annibale Bugnini ✠ est nommé Secrétaire de la *Congrégation pour le Culte Divin*.

1969, le lundi 29 septembre, furent remis à Montini-Paul VI à la fois le *Breve Esame Critico del Novus Ordo Missæ* (*Bref Examen Critique du Novus Ordo Missæ*), auquel avait participé le Père Dominicain Guérard des Lauriers, alors professeur à l'Université du Latran (de ce fait, il ne tarda pas à perdre cette charge), et de sa lettre d'accompagnement signée le samedi 13 septembre par le Cardinal Ottaviani et le dimanche 28 septembre par le Cardinal Bacci, soulignant que la nouvelle messe de Bugnini ✠ « s'éloigne d'une manière impressionnante, dans l'ensemble, comme dans le détail, de la Théologie catholique de la Sainte Messe, définie à jamais par le Concile de Trente, telle qu'elle a été formulée à la XXIIe session du Concile de Trente, lequel, en fixant définitivement les "canons" du rite, éleva une barrière infranchissable contre toute hérésie qui pourrait porter atteinte à l'intégrité du Mystère ».

1970, Fondation de l'A.R.C.I.C. *Anglican-Roman Catholic-International-Commission*, à la suite de la rencontre du Dr Ramsey, « Archevêque » de Canterbury, avec Montini-Paul VI en mars 1966, et après plusieurs conférences préparatoires entre les représentants de la Conférence anglicane de Lambeth et l'Église Catholique romaine.

1970, le dimanche 1^{er} novembre, fondation en Suisse par l'Archevêque Mgr. Marcel Lefebvre de la *Fraternité Sacerdotale Saint Pie X*, avec l'autorisation de Mgr Charrières évêque de Fribourg, et ouverture du séminaire d'Écône. Le Père Dominicain Guérard des Lauriers, ancien Professeur au Saulchoir, à l'*Angelicum* et à l'Université du Latran de Rome y dispense son enseignement.

1969, le mercredi 12 novembre, Ordonnance de l'Épiscopat français rendant obligatoire, à partir du 1er janvier 1970, la célébration de la nouvelle messe et l'utilisation de la traduction française établie par la commission épiscopale.

1970, le vendredi 10 avril, Montini-Paul VI reçoit les cardinaux, évêques, experts et les six « observateurs » anglicans et luthériens qui avaient participé à la dernière réunion du Consilium liturgique et il les avait félicités d'avoir mené à bien leur travail. Ces six « observateurs », représentant le Conseil œcuménique des Églises, les communautés anglicane et luthérienne et la communauté de Taizé, étaient le Dr. Georges, le Canon Jasper, le Dr. Sephard, le Dr. Konneth, le Dr. Smith et le Fr. Max Thurian. En effet, la nouvelle messe représentait en particulier une étape décisive de l'œcuménisme en marche, ce que confirmèrent sans tarder les nombreux témoignages de protestants qui se félicitaient du nouvel Ordo Missæ, parce qu'il effaçait la notion de sacrifice propitiatoire, rendant ainsi le nouveau rite acceptable aux protestants.

1971, Mgr. Marcel Lefebvre nomme le Chanoine suisse René Berthod, docteur en Théologie de l'Université de Fribourg, et tenant de la non sacramentalité de l'épiscopat, Préfet des Études du Séminaire de la Fraternité Saint Pie X qu'il ouvre à Écône. Il y dispense les cours de théologie aux séminaristes.

C'est sous son autorité que l'abbé Rulleau dispense alors ses cours de philosophie aux séminaristes, ayant dissocié la philosophie de la théologie.

1972, le vendredi 7 janvier, Annibale Bugnini* (dit *BUAN*, Code maçonnique 1965/75) est 'consacré' 'évêque' par Montini-Paul VI selon le nouveau rituel épiscopal sacramentellement invalide de *Pontificalis Romani* du 18 juin 1968, et nommé Archevêque titulaire de *Diocletiana*.

1972, le jeudi 4 juin, Bugnini*, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, un imposant ouvrage de « *Mélanges liturgiques* » sera publié par l'abbaye du Mont-César à Louvain. Cet ouvrage comprend un comité d'honneur international et pas moins de dix pages de noms de clercs ou d'institutions qui viennent y exprimer leur gratitude et leur estime à Dom Botte. Cette glorification de l'artisan aura eu ainsi pour effet immédiat de dissuader tout clerc de toute investigation éventuelle sur cet énorme attentat clérical qui venait d'être commis discrètement contre le rite latin de la consécration sacramentelle des Évêques catholiques

1972, deux vocations tardives rejoignent le séminaire d'Écône de la Fraternité Saint Pie X. Le bavarois de 31 ans Joseph Schmidberger, ayant obtenu une licence universitaire de Philosophie Kantienne, époque où il s'était lié d'amitié avec le très moderniste abbé Joseph Ratzinger, conseiller du Cardinal Frings au Concile Vatican II et grand ami du moderniste Karl Rahner, est admis au séminaire d'Écône où il sera dispensé des cours de philosophie. L'ex-Anglican londonien de 30 ans, tout récemment converti, Richard Williamson, diplômé de littérature de l'Université de Cambridge, est également admis au séminaire d'Écône la même année.

1973, le jeudi 15 février, mort d'Achille Liénart*.

1974, le mardi 22 octobre, création par Montini-Paul VI de la *Commission pour les relations religieuses avec le Judaïsme*, présidée par le Cardinal Jean Willebrands.

1975, mai, condamnation de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X et retrait de son habilitation par l'évêque de Fribourg (Suisse) sur intervention des cardinaux Garrone, Wright et Tabera.

1975, juin, Bugnini* oublie dans une salle de conférence du Vatican son attaché-case rempli de documents et de correspondance maçonniques compromettants.

1975, juin, des listes circulent au Vatican de noms de hauts prélats appartenant à la Curie, toujours en poste ou décédés récemment, et qui seraient affiliés à la Franc-Maçonnerie. Sur toutes ces listes figurent entre autres les noms des Cardinaux Villot, Baggio, Poletti, Pappalardo, Suenens, Bea, Liénart, ainsi que le nom d'Annibale Bugnini.

1975, juillet, Bugnini* est démis par Paul VI de toutes ses fonctions sans explications.

1975, Jean Magne publie sa thèse soutenue en Sorbonne sous la direction du Professeur Henri Irénée Marrou, sur la pseudo *Tradition Apostolique* du III^{ème} siècle, fallacieusement attribuée à *Hippolyte de Rome*, détruisant de fond en comble les soi disant « reconstitutions » publiées par Dom Botte. Depuis lors cette thèse de Jean Magne fait autorité dans le monde des spécialistes de la question, et elle est considérée aujourd'hui comme ayant clos cette impasse scientifique où le Luthérien Schwartz (1910), le Bénédictin anglican Connolly (1916) et le Bénédictin Dom Botte (1963) avaient engagé les recherches en paléographie religieuse.

1975, le jeudi 31 juillet, promulgation par Paul VI de la Constitution Apostolique *Constans Nobis*, supprimant la *Congrégation pour le Culte Divin* et la fusionnant dans une nouvelle Congrégation intitulée *Congrégation pour les Sacrements et le Culte Divin*.

1975, le mercredi 22 octobre, Bugnini écrit une lettre de dénégation à Paul VI.

1976, le dimanche 5 janvier, Annibale Bugnini* nommé pro-Nonce Apostolique à Téhéran (Iran).

1976, le lundi 24 mai, Discours consistorial de Paul VI réclamant que la messe traditionnelle ne soit plus jamais célébrée : "L'adoption du nouvel Ordo Missæ n'est certainement pas laissée à la libre décision des prêtres ou des fidèles... Le nouvel Ordo a été promulgué pour prendre la place de l'ancien".

1976, le mardi 29 juin, Mgr Marcel Lefebvre ordonne à Écône 13 prêtres selon le rite catholique latin traditionnel, sans lettre dimissoire.

1976, le jeudi 22 juillet, Montini-Paul VI frappe Mgr Marcel Lefebvre de suspense a *Divinis* pour ordinations sans lettres dimissoires, et dissout la Fraternité Saint Pie X.

1976, le mercredi 04 août, Mgr Marcel Lefebvre dans une interview au Figaro, décrit Vatican II comme « *un concile schismatique* » et s'interroge publiquement sur la légitimité de Paul VI.

1976, le mardi 10 août, publication dans le numéro 538 de la revue *Panorama* d'une liste de 114 noms, dont ceux qui figuraient déjà sur les listes qui circulaient déjà depuis plusieurs mois au sein de la Curie, de prélats, cardinaux, évêques et laïcs du Vatican inscrits au registre maçonnique d'Italie, et fait éclater le scandale public mondial de la révélation de l'inscription d'Annibale Bugnini* (livres, articles...).

1976, le dimanche 29 août, Mgr Marcel Lefebvre célèbre une messe traditionnelle très médiatisée à Lille.

1976, le mercredi 08 septembre, à Jean Guilton qui lui demande d'autoriser en France la célébration de la messe traditionnelle, Paul VI répond "sévèrement" : - " Cela, jamais ! " (Cette violente répartie ne sera rendue publique qu'après la mort de Paul VI, dans le livre de Jean Guilton paru en décembre 1979 : *Paul VI secret*, p. 158.).

1976, le lundi 11 octobre 1976, Montini-Paul VI adresse une lettre à Mgr Lefebvre dans laquelle il déclare : « *Vous ne pouvez pas non plus invoquer la distinction entre dogmatique et pastoral pour accepter certains textes de ce Concile et en refuser d'autres.* »

1977, le samedi 28 mai 1977, le très moderniste conseiller du Cardinal Frings au Concile Vatican II, l'ami des modernistes Karl Rahner et Hans Küng, bientôt primé publiquement par la franc-maçonnerie allemande, Joseph Ratzinger est « consacré » « évêque » dans le nouveau rite épiscopal sacramentellement invalide créé par Bugnini*-DomBotte-Lécuyer-Montini-Paul VI par Mgr Joseph Stangl à Munich.

1977, le lundi 27 juin 1977, Joseph Ratzinger est créé Cardinal par Montini-Paul VI.

1977, Mgr Marcel Lefebvre se sépare du Chanoine suisse René Berthod, docteur en Théologie de l'Université de Fribourg, et tenant de la non sacramentalité de l'épiscopat, Préfet des Études du Séminaire d'Écône.

1978, le samedi 28 janvier, lettre du Cardinal Seper, Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, à Mgr Marcel Lefebvre, ouvrant sa mise en accusation doctrinale et disciplinaire de la part des autorités conciliaires de Rome qui s'étendra jusqu'au lundi 29 janvier 1979.

1978, le jeudi 03 août, mort de Giovanni-Battista Montini (Paul VI).

1978, le samedi 26 août, élection de l'évêque Mgr. Albino Luciani (17 octobre 1912-28 septembre 1978), sous le nom de Jean-Paul Ier.

1978, le mardi 12 septembre, publication dans la revue l'Osservatore Politico de l'article La grande Loge vaticane du journaliste Mino Pecorelli qui présente une liste de 120 noms de prélats et laïcs du Vatican inscrits au registre maçonnique du Grand Orient d'Italie, avec leurs numéros et noms de code et les dates de leurs inscriptions. Cette liste comprend et explicite 112 des 114 noms de la liste précédente publiée le mardi 10 août 1976 dans le numéro 538 de la revue *Panorama*.

1978, le jeudi 28 septembre, mort subite et **très suspecte** d'Albino Luciani (Jean-Paul Ier).

1978, le lundi 16 octobre, élection de **Mgr. Karol Wojtyla** (18 mai 1920-2 avril 2005), sous le nom de **Jean-Paul II**.

1979, le mardi 20 mars, en plein jour, le journaliste Mino Pecorelli, qui serait proche de la loge Propaganda Due (P2) présidée par Licio Gelli, auteur de la publication le mardi 12 septembre 1978 dans l'article La grande Loge Vaticane de l'Osservatore Politico des photocopies des registres du Grand Orient d'Italie, est abattu dans sa voiture en pleine rue.

1979, le Père Guérard des Lauriers se sépare de Mgr Lefebvre et fonde dans les *Cahiers de Cassiciacum* sa thèse de l'ecclésiologie *materialiter-formaliter* par laquelle il veut rendre compte de la perte d'autorité des autorités romaines à la suite des enseignements hétérodoxes du Concile Vatican II.

1981, le jeudi 07 mai, le Père Guérard des Lauriers reçoit à Toulon la consécration épiscopale selon le rite catholique latin traditionnel des mains de Mgr PM Ngo Dinh Thuc, ancien Primat du Viet-Nam.

1981, le mercredi 13 mai, Wojtyla-JP II est victime sous les caméras de télévision d'un attentat au pistolet sur la place Saint Pierre de Rome de la part du turc Ali Agka.

1981, le mercredi 25 novembre, le très moderniste Cardinal prêtre **Joseph Ratzinger, « évêque » sacramentellement invalide, est nommé Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.**

1982, début juillet, Mgr Marcel Lefebvre, fait élire l'abbé Joseph Schmidberger comme Vicaire Général de la Fraternité Saint Pie X par son Chapitre Général qui se réunit tous les douze ans à Écône.

1982, le samedi 03 juillet mort d'Annibale Bugnini à Téhéran.**

1982, le mardi 16 novembre, l'abbé Joseph Ratzinger, cardinal Préfet de la *Congrégation pour la Doctrine de la Foi*, réunit une commission discrète de cinq cardinaux et un évêque pour étudier le dossier de la liturgie, indépendamment de la « question Lefebvre » qui, six ans avant l'excommunication des quatre évêques ordonnés de manière illicite, était pourtant déjà un véritable sujet de préoccupation. Ces hauts responsables du Vatican ont affirmé à l'unanimité que « le missel romain, dans la forme sous laquelle il a été en usage jusqu'en 1969, doit être admis par le Saint-Siège dans toute l'Église pour les messes célébrées en langue latine ». La « deuxième étape », après cette mise en condition, était « un document pontifical d'une nature restant à définir » dans lequel serait surtout « traité de l'identité intime du missel ancien et du nouveau, de la forme ordinaire et de la forme permise, qui ne s'opposent nullement ». Cette étape serait suivie, selon ces plans, d'une « synthèse des deux missels qui conserve les acquis de la restauration liturgique mais qui abandonne certaines innovations exagérées »..

1983, parution à Rome du livre d'Annibale Bugnini La Riforma Liturgica 1945-1975'.**

1983, Mgr Marcel Lefebvre, alors en pourparlers avec Wojtyla-JP II et le Cardinal Ratzinger, sous les rapports de surveillance de l'abbé Richard Williamson, expulse de la FSSPX neuf prêtres de la Fraternité, dont l'abbé Anthony Cekada qu'il avait lui-même ordonné le 29 juin 1977, qui avaient signé et publié aux États-Unis une lettre mettant en cause la validité sacramentelle des ordinations effectuées selon le rite de Pontificalis Romani promulgué le 18 juin 1968 par Montini-Paul VI.

1983, le mercredi 29 juin, à l'occasion des ordinations, Mgr Marcel Lefebvre annonce à Écône qu'« il transmet la charge de Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X à l'abbé Joseph Schmidberger, son Vicaire Général, se réservant pour lui-même les relations avec les autorités romaines ».

1984, le lundi 10 septembre, Mgr Alberto de Amaral, évêque de Leiria-Fatima, déclare :
«– Le secret de Fatima ne parle ni de bombes ni de guerre nucléaire.

- *Son contenu ne concerne que notre Foi. Identifier le secret de Fatima avec des annonces catastrophiques ou des holocaustes nucléaires serait déformer le sens du message.*
- *La perte de la Foi dans un continent est un mal bien pire que la destruction d'une nation ; malheureusement, il est vrai que la Foi tend à diminuer progressivement en Europe.»*

1984, le mercredi 03 octobre, Wojtyla-JPII publie la lettre apostolique *Motu proprio Quattuor adhinc annos* par laquelle il accorde un indult très spécial pour la célébration du rite Tridentin de la messe catholique dans des conditions très restrictives soumises à l'ordinaire du lieu, espérant ainsi détourner de la Fraternité Saint Pie X les catholiques traditionnels attachés à la messe tridentine.

1984, novembre, voici ce que dit le très moderniste abbé cardinal Ratzinger, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, dans une entrevue avec le journaliste Messori, publiée dans la revue *Jésus* (une partie de cette déclaration ne sera pas rapportée dans le livre *Entretiens sur la Foi* édité en juin 1985) :

«*Oui, j'ai lu le troisième secret de Fatima.*

Le troisième secret n'a pas été divulgué parce que cela n'ajoute rien à ce qu'un chrétien doit savoir de la Révélation, c'est-à-dire :

- a) *les dangers qui menacent la Foi ;*
- b) *l'importance des derniers temps.*

Il ne faut pas confondre la prophétie religieuse avec le sensationnalisme, mais les choses contenues dans ce troisième secret correspondent à ce qu'annonce l'Écriture.»

1985, Mgr Marcel Lefebvre envoie ses *Dubia* (*Mes doutes sur la constitution conciliaire Dignitatis Humanæ*) à Wojtyla-JPII.

1986, le dimanche 13 avril, Wojtyla-JPII est reçu à la grande Synagogue de Rome par le Grand Rabbin Elie Toaff, où JPII déclare que « *l'Ancienne Alliance n'est pas révoquée, les dons de Dieu étant sans repentance* », **ce qui constitue une apostasie publique et formelle du Christ**, les Saintes Écritures et les *Épîtres* de Saint Paul ayant bien spécifié, en particulier dans l'*Épître aux Hébreux*, que **le Christ-Messie, Grand Prêtre et Roi, avait, par sa Divine Incarnation, entièrement accompli l'Ancienne Alliance de la promesse** faite à Abraham du Messie né de sa postérité.

1986, le samedi 27 octobre, Wojtyla-JPII organise, avec le Cardinal Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, l'abbé ultra moderniste Joseph Ratzinger, sacré « évêque » en 1977 selon le nouveau rite invalide du 18 juin 1968, la première session interreligieuse de toutes les grandes confessions du monde dans la cathédrale d'Assise.

1988, le jeudi 05 mai Mgr Lefebvre signe avec le très moderniste Cardinal Ratzinger, Préfet de la Congrégation de la Doctrine de la Foi, un accord approuvant notamment le principe de la nomination d'un évêque pour que l'œuvre de la Fraternité se maintienne. Mais la tentative de réconciliation échoue, et le lendemain M^{gr} Lefebvre rétracte sa signature.

1988, le jeudi 30 juin, à Écône, M^{gr} Lefebvre, assisté de M^{gr} Antonio de Castro-Mayer, évêque de Campos au Brésil, **sacre quatre évêques, selon le rite épiscopal catholique latin traditionnel**, les prêtres Bernard Fellay, Bernard Tissier de Mallerais, Richard Williamson, et Alfonso de Galarreta. Le lendemain, le Cardinal Bernardin Gantin, préfet de la Congrégation des Évêques, déclare **les quatre nouveaux évêques, ainsi que M^{gr} Lefebvre et son co-célébrant, excommuniés *latæ sententiæ* au titre des canons 1364-1 et 1382 du Droit Canon.**

1988, le samedi 02 juillet, Wojtyla-JPII publie la lettre apostolique *Motu proprio Ecclesia dei afflicta* par laquelle, en condamnant les sacres effectués par Mgr Lefebvre, il accorde aux fidèles **un nouvel indulg** pour la célébration de la messe tridentine sous des conditions soumises à l'ordinaire du lieu, tout en créant une commission spéciale à cet effet.

1988, à la suite de la condamnation des sacres d'Écône et de l'excommunication des évêques de la Fraternité, Dom Gérard et sa communauté Bénédictine du Barroux se séparent de la Fraternité Saint Pie X et rejoignent la Commission *Ecclesia Dei*, obtenant des autorités romaines un statut canonique dans l'église Conciliaire. D'autres communautés traditionnelles l'imiteront par la suite : en particulier, celle de la Fraternité Saint Pierre constituée de prêtres de la Fraternité Saint Pie X qui se séparent de Mgr Lefebvre à la suite des sacres d'Écône, ainsi que entre autres communautés, la Fraternité Saint Vincent Ferrier autour du Père Dominicain Louis-Marie de Blignières, l'Institut du Christ Roi, constitué par les Cardinaux Ratzinger et Oddi, et dirigé par l'abbé Gilles Wach.

1988, le Cardinal Ballestrero*, Capucin franc-maçon, Archevêque de Turin, gardien à vie du Saint-Suaire à Turin, **figurant sur la liste des prélats inscrits aux Grand Orient d'Italie publiée le mardi 12 septembre 1978 par l'Osservatore Politico**, entérine officiellement au nom du Saint Siège la fausse datation médiévale de la relique au Carbone 14 présentée publiquement au *British Museum* de Londres par le Dr. Tite, Directeur du laboratoire d'Oxford, qui présentait cette pièce archéologique pour un faux devant les medias mondiaux.

1988, le jeudi 08 septembre, le *Symposium Scientifique International sur le Linceul de Turin* réunit à Paris la communauté mondiale des spécialistes scientifiques ayant eu à travailler sur cette relique archéologique, y compris le Dr Tite et les responsables des laboratoires ayant effectué la datation de cette pièce au Carbone 14. Les incohérences des procédures mises en œuvre à cette occasion et des résultats obtenus vis-à-vis des acquis des autres disciplines sont alors apparues devant tous les spécialistes. Quelques semaines plus tard, **par lettre officielle du *British Museum*, le Dr Tite rétracte ses conclusions officielles qui présentaient cette pièce comme un faux.**

1991, le lundi 25 mars Mgr Marcel Lefebvre, hospitalisé brutalement depuis quelques jours, **meurt sans testament** à Martigny, laissant derrière lui son œuvre Sacerdotale vouée à la pérennité du Sacerdoce **sacrificiel** catholique sacramentellement valide, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, implantée **dans plus de cinquante pays sur les cinq continents.**

1991, le lundi 29 juillet, Mgr. Tissier de Mallerais, assisté de Mgr. Fellay et de Mgr. de Galaretta, sacre évêque selon le rite épiscopal latin traditionnel, l'abbé Licinio Rangel de la communauté de Campos fondée par Mgr de Castro-Mayer.

1994, début juillet, Mgr Bernard Fellay est élu Supérieur Général de la Fraternité Saint Pie X, par son Chapitre Général qui se réunit une fois tous les douze ans, **l'abbé Schmidberger, ancien Supérieur Général étant nommé Premier assistant.**

1995, le mardi 4 juillet, l'abbé Joseph Ratzinger, cardinal Préfet de la *Congrégation pour la Doctrine de la Foi*, accorde une interview à Robert Moynihan, Directeur du magazine *Inside the Vatican*. L'abbé Ratzinger explique à Robert Moynihan qu'il **préconise une nouvelle réforme liturgique pour corriger la situation catastrophique** née de la mise en œuvre du *Novus Ordo Missæ* de Montini, « car la réforme liturgique effectuée par le *Consilium post-conciliaire* ne correspond pas à la *Constitution sur la liturgie du concile* », et lui indique son intention de promouvoir désormais « la réforme de la réforme » qui « apporterait la paix entre les courants libéraux et conservateurs dans l'Église »

1998, le jeudi 25 juin, le Saint Siège publie officiellement la *Déclaration conjointe sur la Doctrine de la Justification de la Fédération Luthérienne Mondiale et de l'Église catholique*, précisant : « Cette déclaration ne contient pas tout ce qui est enseigné dans chacune des Églises à propos de la justification; elle exprime cependant un consensus sur des vérités fondamentales de la doctrine de la

justification et montre que des développements qui demeurent différents ne sont plus susceptibles de provoquer des condamnations doctrinales ».

1998, juillet, pèlerinage à Rome des organisations traditionnelles ralliées pour le 10^{ème} anniversaire de la lettre apostolique motu proprio *Ecclesia Dei* de Wojtyla-JPII. L'abbé Paul Aulagnier, Premier assistant de la FSSPX, ancien Supérieur du District de France, accompagnant les chefs religieux de ce pèlerinage, est longuement reçu par les autorités conciliaires.

1998, octobre, création du GREC, Groupe de Recherches et d'Echanges entre Catholiques, par les soins de l'abbé Grégoire Celier (FSSPX), mandaté expressément dans cette tâche par Mgr Fellay, Supérieur Général de la Fraternité Saint Pie X, avec l'accord de la Curie et l'appui actif de « Mgr » Ricard et « Mgr » Vingt-Trois, les pseudo-« évêques » conciliaires, respectivement Cardinal-« Archevêque » de Bordeaux, alors Président de la Conférence épiscopale, et Cardinal-« Archevêque » de Paris. Réuni autour de Madame Perol, veuve de M. Perol, longtemps Ambassadeur de France en Italie, cet organisme discret, sinon en réalité secret, restera une dizaine d'années totalement inconnu de la majorité des clercs et des fidèles de la FSSPX, Le GREC, où l'abbé Grégoire Celier est — sur ordre de Mgr Bernard Fellay — secondé dans sa tâche par l'abbé Lorans, chargé par ailleurs de la communication officielle en France de la FSSPX, a pour vocation d'organiser des rencontres secrètes en membres du clergé de la Fraternité Saint Pie X et membres du clergé de l'église Conciliaire, lesquels sont dénués du Sacerdoce sacrificiel sacramentellement valide. Son objectif FACTUEL (conscient ou non) est donc d'organiser la confusion entre le Sacerdoce sacrificiel catholique sacramentellement valide, et le sacerdoce conciliaire sacramentellement invalide

1999, avril, Wojtyla-JPII embrasse publiquement le Coran.

1999, le samedi 15 mai, ouverture à New-York du colloque *Christi Fideles* organisé par les associations *Ecclesia Dei* favorables au rétablissement du rite tridentin. Catherine Pickstock, théologienne anglicane diplômée de l'Université de Cambridge, qui anime le mouvement anglican « *Radical orthodoxy* » promouvant « *la réforme de la réforme* », y est largement médiatisée, et présentée, par le Père Mole (83 ans) comme la « *Catherine de Cambridge* » qui pourrait sauver le rite traditionnel comme *sainte Catherine de Sienna* a restauré la Papauté à Rome. Puis le cardinal O'Connor, participant au congrès, la présente dans son sermon à Saint Patrick comme la « *John Henry Newman de notre temps* ». Son livre « *La consommation liturgique de la liturgie* » (1998) est présenté comme « *la défense la plus rigoureuse et la plus fidèle du rite Romain depuis une génération* ».

1999, la Fraternité Saint Pie X assure une large diffusion à la brochure *Catholiques, Apostoliques et Romains* des prêtres de la communauté brésilienne de Campos expliquant leur position doctrinale face aux autorités romaines

2000, le lundi 26 juin, Jean-Paul II, Ratzinger, Sodano et Bertone révèlent au monde non les Paroles de la Très Sainte Vierge, mais une fausse vision d'« un évêque vêtu de blanc » qu'ils présentent pour être « *le troisième secret de Fatima* » rédigé par Sœur Lucie dos Santos, et qui, selon eux, désignerait Wojtyla-JPII abattu au pistolet par le turc Ali Aqka le mercredi 13 mai 1981 sur la place Saint Pierre à Rome.

2000, le mercredi 12 mars, Wojtyla-JPII organise à Saint Pierre de Rome, avec le Cardinal Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, l'abbé ultra moderniste Joseph Ratzinger, sacré « évêque » en 1977 selon le nouveau rite invalide du 18 juin 1968, une cérémonie de « repentance » de la Sainte Église pour « ses manquements » vis-à-vis des autres confessions, du judaïsme en particulier.

2000, pèlerinage à Rome pour l'« année jubilaire » de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, sous la direction de son Supérieur Général Mgr. Bernard Fellay.

2001, le vendredi 02 février, Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint Pie X, adresse à Wojtyla-JPII une lettre ouverte accompagnée d'une étude de 125 pages, intitulée « *Le problème de la réforme liturgique, la messe de Vatican II et de Paul VI, Étude théologique et liturgique* », toutes deux publiées aux Éditions Clovis.

2001, l'abbé Aulagnier, ancien Supérieur du District de France, suggère à Mgr Bernard Fellay l'énoncé de « trois préalables » pour arriver à la signature d'accords canoniques entre la Fraternité Saint Pie X et les autorités romaines apostates :

1. la « *libération universelle* » de la messe tridentine.
2. la levée de toutes les « *excommunications* » frappant les membres de la Fraternité Saint Pie X
3. l'ouverture de « *discussions doctrinales* ».

2001, le mardi 1er mai, Wojtyla-JPII publie son encyclique *Centesimus annus* à l'occasion du centenaire de l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII sur la question sociale.

2001, le mardi 25 décembre, à la suite des manœuvres de l'abbé Aulagnier, Wojtyla-JPII, après la signature des accords par Mgr Licinio Rangel, érige canoniquement la communauté traditionnelle de Campos en Union Sacerdotale Saint Jean-Marie Vianney sous l'autorité de l'abbé Riffan, levant toutes les excommunications. Le Vatican en fait l'annonce officielle le vendredi 18 janvier 2002.

2002, le vendredi 18 janvier, le cardinal abbé Castrillon Hoyos accueille dans l'Église catholique, la fraternité traditionaliste brésilienne de Saint Jean Marie Vianney. Un fruit du Jubilé. Cette fraternité est formée de l'évêque Licinio Rangel – consacré par trois évêques consacrés de façon illicite par Mgr Marcel Lefebvre – ainsi que 26 prêtres et quelque 28.000 laïcs venant majoritairement de l'État de Rio de Janeiro, dans la région de Campos dos Goytacazes.

2002, le dimanche 18 août, l'abbé Riffan est consacré « évêque » par l'abbé Hoyos, Cardinal et chef de la Commission *Ecclesia Dei*.

2002, le lundi 16 décembre, mort de Mgr Licinio Rangel.

2003, le lundi 23 juin, le très moderniste abbé Ratzinger, Cardinal Préfet de la *Congrégation pour la Doctrine de la Foi*, écrit une lettre rendue publique au théologien allemand Heinz Lothar Barth, personnalité du mouvement des Traditionalistes allemands qui soutiennent la FSSPX, pour lui indiquer son intention de fusionner le Missel de 1962 avec le Missel du NOM de Bugnini*~~Dom~~Botte-Montini de 1969 : « je crois que dans l'avenir l'Église romaine ne devra avoir qu'un seul rite ; l'existence de deux rites est difficilement "gérable" pour les évêques et les prêtres ». « Le rite romain de l'avenir devrait être un seul rite, célébré en latin ou en langue populaire, mais basée entièrement dans la tradition du rite ancien ; il pourrait intégrer quelques nouveaux éléments qui ont fait leurs preuves, quelques préfaces, des lectures plus larges – plus de choix qu'avant, mais pas trop – une «Oratio fidelium», c'est-à-dire une litanie de prières d'intercession après l'Oremus avant l'offertoire, où est sa place primitive »

2003, septembre, l'abbé Aulagnier, ancien Supérieur du District de France, est expulsé de la Fraternité pour son rôle dans la défection de la communauté de Campos. Il fonde à Paris le Centre Saint-Paul où, avec des prêtres dissidents de la Fraternité, il célèbre la Messe dominicale tridentine.

2003 novembre, l'abbé Grégoire Celier publie *La Paille et le Sycomore*, livre par lequel, juste après la disparition de l'auteur publiquement soutenu par Mgr Lefebvre, il tente de discréditer l'œuvre de Jean Vaquié, qui s'était attaché sa vie durant à analyser les variantes du néo-gnosticisme chrétien et leurs infiltrations dans les milieux des catholiques traditionalistes, et jusque dans les rangs de la FSSPX.

2004, le mardi 06 janvier, Mgr Bernard Fellay, Mgr Alfonso de Galaretta, Mgr Bernard Tissier de Mallerais, Mgr Richard Williamson, l'Abbé Franz Schmidberger, adressent, au nom de la Fraternité Saint Pie X, une lettre ouverte collective à Wojtyla-JPII ainsi qu'à tous les cardinaux, accompagnée d'une étude intitulée « *De l'œcuménisme à l'apostasie silencieuse. 25 ans de pontificat* », publiés ensemble en une brochure de 45 pages constituant un numéro spécial de la *Lettre à nos frères prêtres*.

2004, l'abbé Philippe Laguérie, ancien curé durant 14 ans de l'église Saint Nicolas du Chardonnet à Paris, initialement poussé par l'abbé Lorans et quelques autres clercs de la Fraternité sur la question de la gestion du séminaire d'Écône, et soutenu par Mgr. Williamson et par l'abbé Grégoire Celier, entre en opposition ouverte avec Mgr Bernard Fellay, et est expulsé pour des raisons disciplinaires par Mgr Bernard Fellay de la Fraternité Saint Pie X avec l'abbé Héry et l'abbé de Tanouarn.

2005, le dimanche 13 février, mort de Sœur Lucie dos Santos, le dernier témoin vivant des apparitions de Fatima en 1917, rédactrice du Troisième Secret de Fatima, maintenue au secret depuis 1982 dans son Carmel de Coïmbra (Portugal).

2005, le dimanche 13 février, Karol Wojtyla-Jean-Paul II perd l'usage de la parole.

2005, le samedi 02 avril, mort de Karol Wojtyla, Jean-Paul II.

2005, présence à Rome pour les obsèques de JPII et jusqu'à l'ouverture du Conclave du Président des États-Unis GW Bush, accompagné des deux précédents présidents, son père GH Bush et William Clinton.

2005, le lundi 18 avril, ouverture du conclave de 115 cardinaux votants, parmi lesquels seulement 4 évêques catholiques sacramentellement valides.

La Révolution liturgique à Rome : la phase du Coagula, La « Réforme de la réforme » (2005-...)

2005, le mardi 19 avril, élection de l'abbé ultra moderniste Joseph Aloïs Ratzinger (samedi 16 avril 1927-), « sacré » « évêque » le samedi 28 mai 1977 selon le nouveau rite épiscopal sacramentellement invalide et hérétique de Bugnini** - Dom Botte - Lécuyer - Montini Paul VI du 18 juin 1968, sous le nom de Benoît XVI.

2005, mai, création du Comité International d'Études Scientifiques sur l'Origine et la Génèse de *Pontificalis Romani*, ou Comité International Rore Sanctifica (CIRS).

2005, le mardi 02 août, parution du tome I des travaux de Rore Sanctifica : « *Invalidité du rite de Consécration épiscopale de Pontificalis Romani* » aux Éditions Saint Rémi, France.

2005, le vendredi 19 août, Ratzinger-Benoît XVI est reçu à la grande Synagogue de Cologne, où il déclare que « *l'Ancienne Alliance n'est pas révolue, les dons de Dieu étant sans repentance* », ce qui constitue une apostasie publique et formelle du Christ, les Saintes Écritures et les *Épîtres* de Saint Paul ayant bien spécifié, en particulier dans l'*Épître aux Hébreux* que le Christ-Messie, Grand Prêtre et Roi, avait, par sa Divine Incarnation, entièrement accompli l'Ancienne Alliance de la promesse faite à Abraham du Messie né de sa postérité.

2005, le lundi 29 août, réception à son initiative publique de Mgr Bernard Fellay Supérieur Général de la FSSPX par Joseph Ratzinger-Benoît XVI à Castel Gandolfo.

2005, le jeudi 08 septembre, parution du tome II des travaux de Rore Sanctifica aux Éditions Saint Rémi.

2005, le vendredi 11 novembre, la revue des Dominicains d'Avrillé *Le Sel de la Terre*, dans un article intitulé « le nouveau rituel de consécration épiscopale est-il valide ? » publié, à l'instigation de l'abbé Schmidberger, sous la signature du Père Pierre-Marie op, dans son numéro 54 d'automne, expose, sans en indiquer les sources, la pseudo-« démonstration » extrinsèque de la prétendue validité sacramentelle de la nouvelle forme essentielle de la consécration épiscopale de Pontificalis Romani, par prétendues « analogies » avec le rite non-sacramentel de l'intronisation du Patriarche maronite et le rite épiscopal copte, tronqué de sa « potestas ordinis » pour complaire aux observateurs protestants anglicans et luthériens, pseudo-« démonstration » extrinsèque inventée, sur la base de la prétendue Tradition Apostolique fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome, en réalité totalement « reconstruite » arbitrairement par Dom Botte, pseudo-« démonstration » extrinsèque par le tandem Bom Botte - Lécuyer du Groupe XX du Consilium des réformateurs liturgistes modernistes dirigé par Annibale Bugnini**, que les Dominicains d'Avrillé ont trouvée dans les Archives officielles du Groupe XX conservées à Trèves. C'est par cette même pseudo-« démonstration » extrinsèque que le tandem Dom Botte - Lécuyer avait, en dépit des protestations de plusieurs confrères, leuré leurs confrères du Groupe XX pour leur faire adopter cette nouvelle forme épiscopale essentielle sacramentellement invalide, entièrement inventée, et exprimant l'hérésie onctionniste du Père Lécuyer.

2006, février, Ratzinger-Benoît XVI abandonne discrètement le titre de *Patriarche d'Occident* porté traditionnellement par le Pape : les lecteurs de l'annuaire officiel *l'Annuario Pontificio* du Vatican, le plus important ouvrage officiel concernant les prélats, les diocèses, et les officiels de la curie, ont noté que le titre de *Patriarche d'Occident* conféré traditionnellement au pape était rayé de l'édition de 2006. Le Père jésuite Robert Taft, expert du christianisme oriental à l'Institut oriental de Rome a dit qu'il "était simplement impensable" que quelqu'un au Vatican ait pu supprimer le titre papal sans l'approbation directe du pape : " Cela monte jusqu'au sommet de la hiérarchie," ajoute t-il.

2006, le mercredi 26 avril, ouverture du site internet www.rore-sanctifica.org, patronné par M. l'Abbé Paul Schoonbroodt, du Comité International d'Études Scientifiques sur l'Origine et la Génèse de *Pontificalis Romani* (CIRS).

2006, début juillet, Mgr Bernard Fellay est réélu Supérieur Général de la Fraternité Saint Pie X, par son Chapitre Général qui se réunit une fois tous les douze ans, l'abbé Schmidberger, ancien premier assistant, étant nommé Prieur du prieuré de Stuttgart. Le Chapitre Général confirme les expulsions récentes décidées par Mgr Fellay, dont celle de l'Abbé Aulagnier, ancien Supérieur du District de France, à l'unanimité.

2006, le vendredi 08 septembre, l'abbé Cardinal Hoyos érige dans le cadre de la Commission *Ecclesia Dei*, l'Institut du Bon Pasteur, canoniquement intégré à l'église Conciliaire, sous la direction de l'abbé Philippe Laguérie qui ouvre un séminaire.

2006, le vendredi 22 novembre, Antonio Socci, journaliste italien connu ouvre la polémique en publiant son livre *Il Quarto Segreto di Fatima (Le quatrième secret de Fatima)*, où il accuse les responsables du Vatican de n'avoir publié le 26 juin 2000 qu'une partie du troisième secret de Fatima, partie publiée par le Vatican qu'il considère comme authentique, mais incomplète. Il reçoit, selon ses dires, une lettre de soutien personnelle de la part de Ratzinger-Benoît XVI le remerciant pour avoir « ouvert le débat ».

2006, le jeudi 23 novembre, Ratzinger-Benoît XVI reçoit l'« Archevêque » de Canterbury, SG Rowan William, visite qui marque le 40ème anniversaire de la rencontre historique entre Montigny-Paul VI et le chef d'alors de l'église Anglicane, « Mgr » Michael Ramsay. Après leur rencontre, Benoît XVI et l'Archevêque de Canterbury se sont rendus à 12h15 dans la Chapelle "Redemptoris Mater" du Palais Apostolique du Vatican et Ratzinger-Benoît XVI a présidé la célébration de la mi-journée à laquelle le Primat de Communion Anglicane, Rowan Williams, accompagné de la Délégation et sa suite, a participé. Ils ont tous deux co-signé une déclaration commune.

2006, le jeudi 30 novembre, Ratzinger-Benoît XVI, chaussé de babouches, les mains croisées sur la poitrine et tourné vers la Mecque, se recueille dans la Grande Mosquée Bleue d'Istanbul.

2006, le lundi 18 décembre, Ratzinger-Benoît XVI reçoit au Vatican des membres de la délégation du « B'nai B'rith International » en visite officielle.

2006, fin décembre, le Révérend Chadwick, ecclésiastique anglican qui soutient le mouvement « *Radical orthodoxy* », déclare sur son site internet : « La « réforme de la réforme » est une réitération de la précédente "réforme de la réforme" anglicane du mouvement d'Oxford et des Tractariens. Oui, c'est correct. » en précisant « Pour la TAC (Traditional Anglican Communion), Rome reconnaît officieusement la validité de notre Épiscopat. ».

2007, le jeudi 22 février, Ratzinger-Benoît XVI présente avec éloge officiellement au Vatican le dernier livre du cardinal Secrétaire d'État abbé Tarcisio Bertone "*L'ultima veggente di Fatima*", ("*La dernière voyante de Fatima*").

2007, le jeudi 10 mai, le cardinal abbé Tarcisio Bertone, Secrétaire d'État du Vatican, publie, avec une préface de Ratzinger-Benoît XVI, "*L'ultima veggente di Fatima*", ("*La dernière voyante de Fatima*"), livre par lequel il rejette violemment le dernier livre accusateur du journaliste italien Antonio Socci *Il Quarto Segreto di Fatima (Le quatrième secret de Fatima)*, se livrant à des invectives à l'égard de Socci, qualifiant ses questions de "délires", le dénonçant comme un fieffé menteur ("mendace"), en l'accusant même d'adopter les méthodes de la Franc-maçonnerie.

2007, Ratzinger-Benoît XVI a donc, a dessein, accordé par écrit son soutien à chacun des deux protagonistes d'une très violente polémique publique entre d'une part le journaliste vaticaniste italien très connu Antonio Socci qui, dans son livre « *Le quatrième secret de Fatima* », accuse les autorités romaines, et en particulier le Cardinal Tarcisio Bertone, d'avoir occulté une partie du

troisième secret lors de sa divulgation officielle le 26 juin 2000, et le Secrétaire d'État Tarcisio Bertone qui dans son livre en réponse « La dernière vision de Fatima » se livre à des invectives à l'égard de Socci, qualifiant ses questions de “délires”, le dénonçant comme un fieffé menteur (“mendace”), en l'accusant même d'adopter les méthodes de la Franc-maçonnerie.

2007, le samedi 25 mars, le site internet *Donec Ponam*, très proche du District de France de la Fraternité Saint Pie X, obtient une interview exclusive où **Mgr Bernard Fellay** se prononce pour la première fois sur les ordinations conciliaires en énonçant les concepts sophistiqués de « validité sacramentelle probable des ordinations conciliaires » ou de « prêtres a priori probables », probabilisme, opposé à la doctrine catholique du tutorisme sacramentel, plusieurs fois condamné en les termes par le Magistère pontifical catholique infaillible (cf. le communiqué du CIRS sur ce sujet).

2007, le jeudi 10 mai, **Ratzinger-Benoît XVI**, à genoux dans la grande Synagogue de Sao Paulo, reçoit la **bénédiction du Grand Rabbin**.

2007, le samedi 07 juillet, Ratzinger-Benoît XVI publie, avec sa lettre d'accompagnement aux évêques, sa lettre apostolique *Motu proprio Summorum Pontificum*, accordant un nouvel indult pour la célébration de la messe tridentine, supplantant les deux précédents, en déclarant que cette dernière n'a jamais été abrogée, mais la présentant **en son article 1** comme « la forme extraordinaire d'un seul et même rite, dont le NOM de 1969 constitue la forme ordinaire », **et exigeant la reconnaissance de « la Valeur et de la Sainteté » de cette forme ordinaire inventée par Buqini-DomBotte-Montini Paul VI, tout en refusant à tout prêtre catholique le principe de l'exclusivité de la célébration exclusive du rite tridentin.**

2007, le dimanche 08 juillet, Mgr Fellay, Supérieur Général de la Fraternité Saint Pie X, fait chanter le *Te Deum* dans les paroisses de la Fraternité à l'occasion de ce nouvel indult, et présente cette « libération de la messe tridentine qui est rentrée dans ses droits » comme constituant la réalisation du premier des trois « préalables » qu'il a posés pour arriver à la conclusion d'accords canoniques avec les autorités conciliaires de Rome.

A suivre...

Une nouvelle version complétée et actualisée est en préparation

**Fin du communiqué du 28 février 2010 du Comité international *Rore Sanctifica*
Ce communiqué peut être téléchargé depuis le site <http://www.rore-sanctifica.org>**